

Le divorce sans notion de faute ou de punition

OTTAWA (PC) — L'obligation de soutien suite au divorce devrait être basée en fonction des besoins réels des parties en cause, sans égard à quelque notion de faute ou de punition.

Telle est la principale recommandation d'un document de travail publié, hier, par la Commission de réforme du droit du Canada, qui

propose un nouvel ensemble de principes devant régir la réaffectation du revenu familial lors de la dissolution du mariage.

La législation proposée par la commission vise, selon le document, à "débarrasser les tribunaux d'une tradition archaïque, arbitraire et préjudiciable... à établir une base rationnelle pour le déve-

loppement d'une jurisprudence égalitaire concernant le droit des époux devant la loi... ainsi qu'à permettre de disposer d'une déclaration de principes clairs concernant la nature juridique du mariage, dont l'absence fait obstacle aux réformes provinciales en matière de relations familiales".

Le rapport, intitulé "Les divorcés

et leur soutien", recommande d'abord la reconnaissance du principe en vertu duquel "le mariage en soi ne confère pas un droit ou une obligation de soutien après le divorce; une personne divorcée doit subvenir elle-même à ses propres besoins".

Le droit au soutien peut toutefois naître de besoins raisonnables,

soit: la répartition des rôles au cours du mariage; l'accord exprès ou tacite suivant lequel l'un des époux assurera le soutien de l'autre; les accords intervenus quant à la garde des enfants du mariage au moment du divorce; l'incapacité physique ou mentale de l'un des époux affectant sa capacité de subvenir à ses besoins; ou encore l'in-

capacité pour l'un des époux d'obtenir un emploi rémunéré.

La commission estime par ailleurs que le soutien à la suite du divorce a premièrement pour but la réadaptation et que par conséquent, il doit être habituellement temporaire.

"L'époux bénéficiaire du soutien Voir DIVORCE, page A 6

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE MONTREAL, MARDI 29 JUILLET 1975. 91e ANNEE, No 179 6 CAHIERS, 60 PAGES

25 CENTS Abitibi/Côte Nord 30c ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$140

METEO

Ensoleillé Minimum: 12 — Maximum: 25 Demain: Ensoleillé et plus chaud Détails à la page A 2

AUJOURD'HUI

Le saumon

Le système féodal des clubs de pêche privé (particulièrement sur les rivières à saumon), leurs désavantages sur le plan économique, l'incohérence de la politique touristique du gouvernement québécois, tels sont les grands thèmes abordés par Henri Poupard dans sa chronique d'aujourd'hui. Saviez-vous, par exemple, que pour "louer" une rivière à saumon, en Gaspésie, il était préférable de s'informer aux Etats-Unis?

— page F 3

Rayonier-Québec

"Avoir su que ça nous coûterait si cher, nous aurions demandé plus de subventions aux gouvernements", lance en souriant M. B.W. Haskell, président de Rayonier-Québec. De passage à son bureau de Montréal, prêt à repartir pour Port-Cartier, M. Haskell explique, avec son accent du "deep south" américain les difficultés encourues par la filiale de ITT pour réaliser le projet d'une usine de pâtes de bois à Port-Cartier.

— page B 2



Les conserves

La mise en conserve des aliments n'est pas une invention moderne, mais des procédés comme la stérilisation, la congélation et la lyophilisation lui ont donné des possibilités nouvelles, qu'il faut toutefois exploiter avec prudence.

— page A 8

L'automobile

La plupart des voitures offrent désormais le système d'air conditionné, mais les automobilistes s'interrogent sur la baisse de puissance du moteur et l'augmentation de la consommation d'essence qui en résultent. Jacques Duval présente les divers systèmes disponibles, explique leur fonctionnement et souligne les précautions à prendre.

— page F 4

Les ports

Le gouvernement fédéral présentera l'hiver prochain aux Communes une nouvelle loi créant une Commission des ports du Canada, qui relèvera directement du ministère des Transports et qui remplacera l'actuel Conseil des ports nationaux.

— page A 2

SOMMAIRE

Alimentation: A 8
Arts et spectacles: C 3
Bandes dessinées: C 2
Cinéma: C 3, C 5
Décès, naissances, etc.: D 1
Economie: B 1 à B 6
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: C 2
Horoscope: A 12
Informations étrangères: C 1
L'auto: F 4
Les maux de notre langue: D 10
Page des lecteurs: A 5
Médecine d'aujourd'hui: A 11
"Mot-mystère": C 2
Mots croisés: C 8
Petites annonces: C 6 à C 9, D 2 à D 10
Radio et télévision: C 3
Sports: F 1 à F 5
Vivre aujourd'hui: A 10 à A 12



Le secrétaire général du Parti socialiste portugais, Mario Soares, reçoit l'accablade d'une militante.

Soarès propose la formation d'un gouvernement de salut national

par Charles DAVID
envoyé spécial de LA PRESSE

LISBONNE — Dans une atmosphère tendue, Mario Soares, secrétaire général du Parti Socialiste portugais (PSP) a finalement parlé. Rompant officiellement le silence depuis les graves prises de position, l'Assemblée générale du Mouvement des forces armées (MFA) qui, lors de sa réunion de vendredi à samedi matin tenue au Centre de sociologie militaire à Lisbonne a accordé son appui total au général Gonçalves, récusé par le PSP

pour former le gouvernement, et créer un triumvirat militaire doté désormais des pouvoirs suprêmes. Mario Soares a réclamé énergiquement la constitution d'un gouvernement de Salut national.

Notamment, "pour empêcher le développement d'une dictature communiste..." et la croissance "de chaos favorables à des menées contre-révolutionnaires" qui aboutiraient à "une tragédie nationale". En aucun cas, a précisé M. Soares, le gouvernement ne pourrait être dirigé par le général Gonçalves

La crise extrêmement grave a donc rebondi d'une façon cruciale. La première manche perdue, les modérés sont revenus de la bataille, déterminés à aller jusqu'au bout pour freiner la ligne politique actuelle de la révolution. Désormais, le compte à rebours a commencé. L'unité des Forces ar-

Voit SOARES, page A 6

• Plus rien ne va au Portugal

— page C 1

Des îlots de résistance rue St-Norbert

Malgré les protestations d'organisations diverses, l'opposition du RCM et les projets de rénovation soumis par des architectes, quelque 50 familles devront évacuer, vendredi au plus tard, leurs logements situés rue Saint-Norbert, entre Saint-Dominique et de Bullion: la Ville de Montréal a exproprié le quartier afin d'y construire une cour de voirie. Mais si la plupart des familles expropriées ont accepté des logements ailleurs ou des compensations financières, au moins cinq d'entre elles entendent lutter jusqu'au bout, comme Kevin Mc Nulty qu'on voit ici, en faisant du camping sur les lieux, si nécessaire. Elles vont d'ailleurs saisir la Cour supérieure d'une demande d'injonction, aujourd'hui même, afin de retarder la démolition des logements jusqu'à ce que le ministère des Affaires culturelles ait statué sur le sort du couvent voisin des Soeurs du Bon Pasteur. Si cet édifice construit en 1847 était classé comme monument historique, espèrent-ils, la menace de toute construction industrielle serait éloignée du quartier.

— page A 3

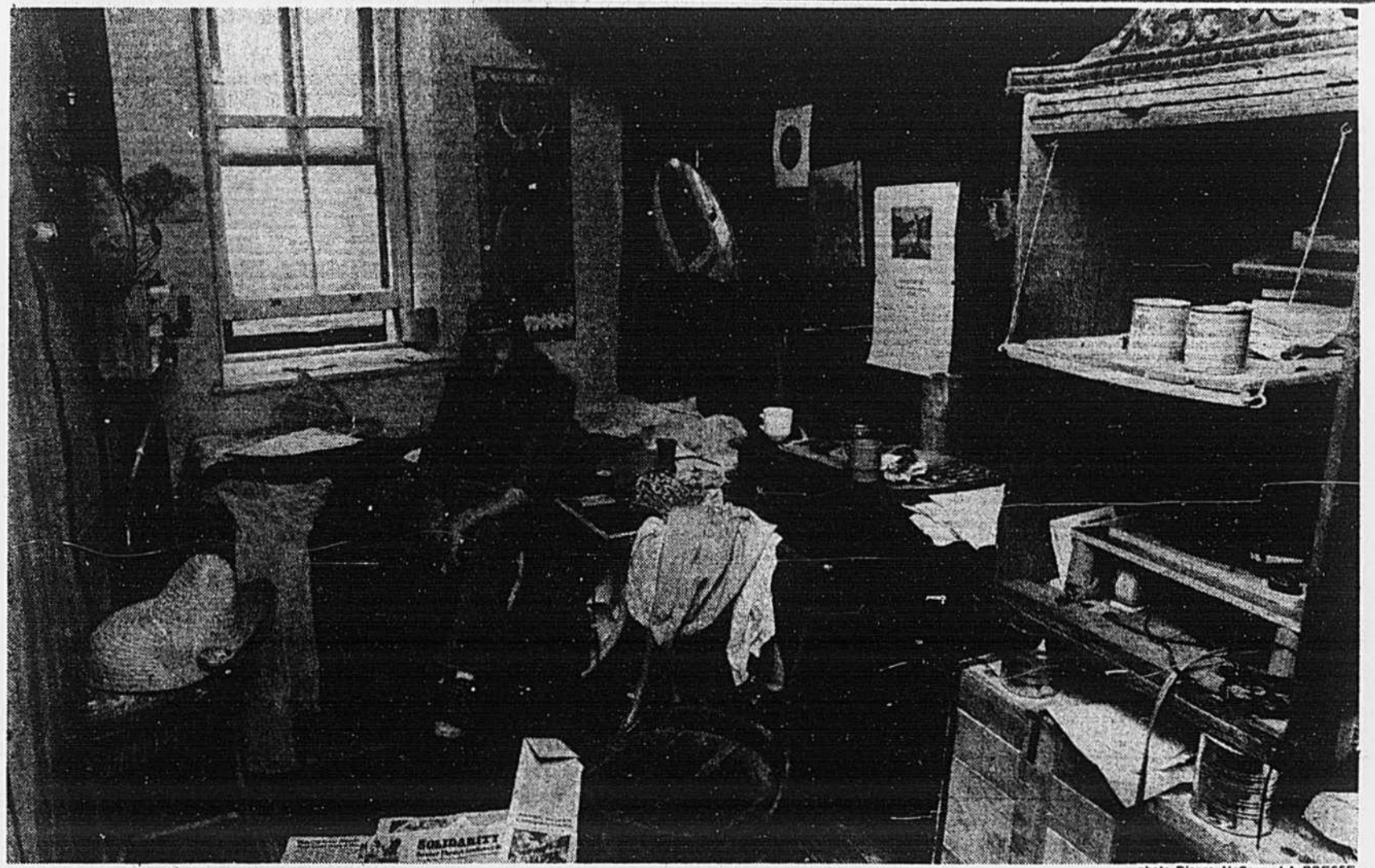


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Des malentendus à Saint-Bonaventure

par Claude-V. MARSOLAIS

Deux associations sans but lucratif, qui avaient amassé des vivres et des matériaux de construction et qui avaient recruté de nombreux bénévoles pour venir au secours des sinistrés de Saint-Bonaventure, ont déploré hier soir le manque de collaboration de la Protection civile du Québec.

M. Léonce Duchesneau, président du Club Amceste de Drummondville, et M. Jules Lefrançois, représentant de l'Association des contribuables du

Montréal métropolitain, ont affirmé que la Protection civile leur faisait toutes sortes d'embêtements de nature à les empêcher de porter des secours efficaces à la population sinistrée.

"Samedi soir, explique M. Lefrançois, nous avons apporté quelque deux cents pintes de lait gracieusement offertes par une laiterie de Montréal et on nous a refusé leur distribution sous prétexte qu'il y avait des voleurs sur les lieux."

"Hier, devait ajouter M. Duchesneau,

ils nous ont fait savoir que notre présence était indésirable à l'avenir. Pourtant, nous leur avions amené une cinquantaine de bénévoles qu'ils avaient eux-mêmes sollicités et qu'ils n'avaient pas trop su utiliser."

Mme René Biron, permanente du Club Amceste, organisme voué aux intérêts des chômeurs de la région de Drummondville, a soutenu que le représentant des Affaires sociales lui aurait signifié que les sinistrés n'avaient pas besoin de matériaux de

construction mais seulement de l'argent. "Or, souligne-t-elle, notre organisme ne sollicite habituellement que des denrées ou des matériaux de toutes sortes auprès des maisons d'affaires et celles-ci exigent qu'on administre leurs dons."

Selon les deux associations, il apparaît que la Protection civile aurait fait savoir que seulement les dons en argent seraient acceptés par le fonds de secours de la Caisse populaire locale. Ce fonds de secours permettrait

la reconstruction des maisons détruites et assurerait aux sinistrés des crédits à long terme.

Un peu découragés par l'attitude des autorités de la Protection civile, les associations concernées demandent aux personnes sinistrées de leur faire savoir si elles désirent leur aide. Dans l'affirmative, les deux groupes demandent qu'on fasse pression auprès des autorités pour qu'au moins deux représentants soient acceptés sur les lieux pour répondre aux besoins de la population.

BILLET

Etait-ce le camping?

Et si le Parti libéral du Québec s'était remis à penser? C'est-à-dire à autres choses qu'aux élections: qu'aux moyens à prendre pour neutraliser l'action d'un ministre des Affaires sociales "technocrates et socialistes", ou pour nettoyer la fonction publique québécoise (les Affaires culturelles, Radio-Québec et j'en passe) de tout ce qu'il y a de péquistes.

Si c'était vrai...
S'il était exact que les Libéraux ont recommencé à s'interroger sur eux-mêmes, sur la conduite des affaires de l'Etat par le tout-puissant Robert.

Je sais bien qu'on me reprochera de sauter trop vite aux conclusions. Car, paraît-il, seulement 300 à 400 personnes ont participé aux discussions animées de Mont-Scott... des mauvaises langues répétaient à Québec, lundi, que des indépendantistes s'étaient même glissés dans le groupe. Serions-nous alors en présence "d'un autre ballon du PQ" pour reprendre une expression que l'on retrouve fréquemment dans la bouche de M. Bourassa, lors de ses entrevues radiophoniques de la fin de semaine?

Le CAD, organisme du Conseil exécutif spécialisé dans l'analyse des phénomènes socio-politiques, auteur d'un bulletin quasi quotidien donnant l'humeur québécoise, aura certes des choses à raconter à M. Bourassa au lendemain de Mont-Scott.

Il est vrai que ce congrès qui a laissé des odeurs de contestation regroupait surtout des jeunes libéraux. Les autres, les seniors, mis à part les Libéraux anglophones de l'ouest de Montréal, sont généralement moins irrévérencieux comme

les assises libérales de l'automne dernier, à Québec, l'ont amplement démontré.

Rien n'empêche qu'au cours de ces mêmes délibérations le nouveau président du PLQ, M. Claude Desrosiers, avait promis que durant son mandat, le parti chercherait à prendre ses distances avec le caucus, avec le gouvernement. M. Desrosiers avait souhaité aux libéraux qu'ils se remettent à penser, qu'ils reprennent leur place dans les grands débats idéologiques qui se poursuivent au Québec, que l'aide militante du parti définisse ses relations par rapport à l'État parlementaire qui forme le gouvernement et exerce le pouvoir. Dans l'esprit de M. Desrosiers, il était même concevable que des Libéraux critiquent des politiques libérales et même d'autres libéraux.

À l'époque, il ne se levait personne ou presque, à part les Libéraux anglophones adversaires de la loi 22, pour oser remettre en question une aide parlementaire qui comptait toujours 101 députés. Puis au début du mois de mars, lors d'une réunion du Conseil de direction du PLQ, à Montréal, la Commission Jeunesse appuyée par les membres de la Commission politique du parti, et éventuellement du ministre des Finances, M. Raymond Garneau, exigea que M. Guy Leduc quitte les rangs du parti. Ce qu'il fit.

L'attitude ferme et déterminée manifestée lors de la rencontre du Sheraton-Mont-Royal était peut-être annonciatrice de celle de Mont-Scott.

Où était-ce tout simplement le camping?

Marcel DESJARDINS

Sous l'autorité directe du ministère des Transports

Une commission remplacera le Conseil des ports nationaux

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement fédéral présentera l'hiver prochain aux Communes une nouvelle loi créant une Commission des ports du Canada, qui relèvera directement du ministère des Transports et qui remplacera l'actuel Conseil des ports nationaux.

La future Commission administrera les treize ports placés sous l'autorité du Conseil des ports nationaux, les 11 ports et havres exploités aux termes de la Loi sur les Commissions de port et les 375 havres et quais administrés présentement par les Services de la marine.

M. Jean Marchand a annoncé que l'élaboration de la nouvelle loi, qui sera présentée à la Chambre "d'ici environ six mois", a été confiée à M. Roy Hling, administrateur de l'Administration canadienne du transport maritime, une division du ministère des Transports.

Le ministre a précisé dans un communiqué publié hier que les droits dont jouissent actuellement les employés du Conseil des ports nationaux seront protégés avec la création de la Commission.

Des commissions

La nouvelle loi doit établir que les quelque 25 ports et havres seront exploités par des commissions pouvant comprendre jusqu'à sept membres. La majorité des commissaires seront nommés par le gouvernement fédéral, mais certains pourront l'être par les gouvernements provinciaux et municipaux.

La décision du fédéral de créer une Commission des ports découle des recommandations du Comité interministériel a précisé le sous-ministre adjoint principal aux Transports, M. Georges A. Scott. Ce comité a remis son rapport il y a quelques mois au gouvernement.

Le rapport Scott établissait que l'administration des ports devait relever d'un seul organisme fédéral intégré au ministère des Transports et que l'on devait décentraliser l'administration des ports.

Le ministère des Transports veut créer des organismes consultatifs régionaux qui examineraient les besoins portuaires de chaque région et les programmes d'investissements pour les nouvelles commissions des ports.

Ces comités consultatifs permettraient de coordonner l'étude des besoins portuaires régionaux, selon le ministère des Transports.

Le gouvernement se propose également de créer un Conseil chargé de l'élaboration des politiques des ports nationaux. Ce conseil serait formé de quatre présidents des conseils consultatifs régionaux et de quatre autres membres.

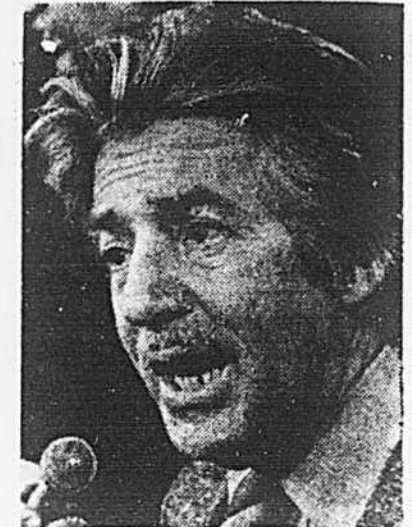
Le groupe conseillerait le Commissaire de la Commission des ports du Canada sur tous les sujets se rapportant à l'activité des ports nationaux.

Plus d'autonomie

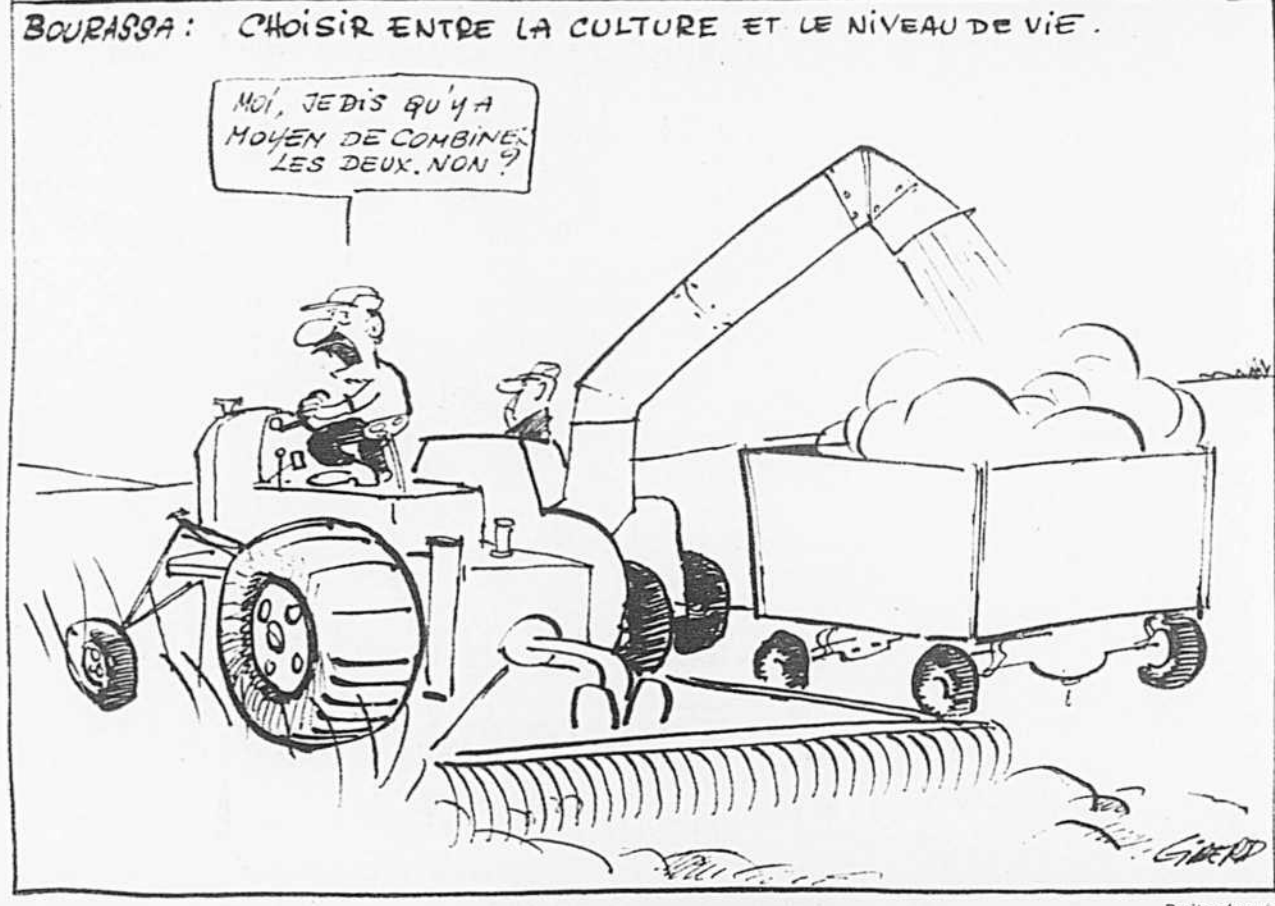
Le ministre des Transports a fait valoir que la nouvelle loi veut garantir une plus grande autonomie locale tout en assurant "un contrôle d'ensemble approprié et une planification nationale intégrée".

L'exploitation quotidienne des ports, explique M. Marchand, ne relèverait pas d'Ottawa, même si Ottawa "doit avoir le dernier mot dans les questions portuaires importantes et se montrer satisfait de la bonne administration des ports".

Le ministre demandera à l'Administrateur du transport maritime, M. Hling, de tenir bientôt des réunions avec les présidents des autorités portuaires et des Commissions de ports afin de discuter de la future politique.



M. Jean MARCHAND



Droits réservés

LA MÉTÉO

Bien que le sud de la province ait eu à affronter quelques averses ou orages dispersés hier, les nuages devaient se disperser au cours de la nuit, amenant le retour du soleil. Toutefois, l'est québécois sera aux prises avec les résidus de la tempête extratropicale en provenance des Maritimes. Le tout devrait graduellement se calmer au cours de la journée. Mercredi, on entrevoit un léger réchauffement spécialement dans l'ouest.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 13 — Maximum : 25 Ensoleillé	Minimum : 14 — Maximum : 25 Ensoleillé

au Québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	10 25 Ensoleillé	Ennuagement progressif
Saint-Maurice	12 25 Ensoleillé	Ensoleillé, plus chaud
Outaouais	12 25 Ensoleillé	Ensoleillé, plus chaud
Laurentides	10 24 Nuageux suivi de soleil	Ensoleillé, plus chaud
Cantons de l'Est	12 25 Ensoleillé	Ensoleillé, plus chaud
Québec	12 25 Ensoleillé	Ensoleillé, plus chaud
Rimouski	10 20 Passages nuageux	Ensoleillé, plus chaud
Lac-Saint-Jean	11 20 Éclaircies et averses	Ensoleillé, plus chaud
Baie-Comeau	11 20 Éclaircies et averses	Ensoleillé, plus chaud
Sept-Îles	11 20 Éclaircies et averses	Ensoleillé, plus chaud
Gaspé	10 20 Passages nuageux	Ensoleillé, plus chaud

au Canada

	Aujourd'hui	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	12 22
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	12 16
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	19 27
Manitoba	Orages	Winnipeg	20 30
Ontario	Ensoleillé	Toronto	17 27
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Federicton	15 22
Nouvelle-Ecosse	Nuageux	Halifax	15 20
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	15 22
Terre-Neuve	Averse	Saint-Jean	14 25

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
New York	21	23	Chicago	18	32	New Orléans	24	33
Washington	22	33	San Francisco	13	23	Miami	26	32
Boston	10	31	Los Angeles	18	25			

Vers les capitales

Paris	—	25	Moscou	—	20	Hong Kong	—	29
Londres	—	27	Stockholm	—	25	Lisbonne	—	26
Rome	—	27	Tokyo	—	27	Sydney	—	17
Berlin	—	21	Athènes	—	35	Tunis	—	23
Amsterdam	—	22	Casablanca	—	27	Vienne	—	28
Bruxelles	—	22	Genève	—	22	Varsovie	—	18
Madrid	—	32	Le Caire	—	34			

Vers les plages

Acapulco	24	32	Bermudes	27	30	Nassau	27	32
Mexico	11	21	La Barbade	26	30	Rio de Janeiro	—	19

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Culture et niveau de vie sont conciliables, affirme Marcel Léger

Le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, a accusé le Premier ministre Bourassa, hier, de tromper les Québécois lorsqu'il prétend que ceux-ci seront peut-être obligés de faire le choix entre la protection de notre culture et celle de notre niveau de vie.

Selon M. Léger, il s'agit là d'un faux dilemme parce que les Québécois, en accédant à l'indépendance, seront capables de réaliser simultanément ces deux objectifs.

À son avis, le niveau de vie des Québécois pourra être préservé avec l'indépendance parce que nous aurons alors en mains propres tous les instruments nécessaires à notre bien-être collectif. Parallèlement, sur le plan culturel, il est bien évident que l'indépendance apportera des garanties que jamais le régime fédéral actuel ne saurait procurer.

D'ailleurs, estime M. Léger, le Premier ministre Bourassa n'est même pas sincère et, du même coup, agit en bien mauvais négociateur, lorsqu'il parle d'un tel dilemme puisque, du même souffle, il affirme que la perspective de l'indépendance ne lui sourit guère.

"Comment M. Bourassa pourra-t-il être pris au sérieux à Ottawa?", s'est demandé à cet égard M. Léger, hier.

Ce dernier a d'ailleurs conclu qu'il

ne faudrait s'attendre à rien de bon de négociations entre Québec et Ottawa sur le plan culturel puisqu'il est bien certain que le fédéral a l'intention d'intervenir de plus en plus souvent dans ce domaine pour préserver la culture canadienne-anglaise face à l'influence américaine.

ANGLAIS - ESPAGNOL ALLEMAND COURS DE CONVERSATION à partir de

\$75 LPS

LANGUAGE POWER SYSTEMS
Étage F, Place Bonaventure 878-2821
Reconnue par le Ministère de l'Éducation
Permis no 749766 — (Culture personnelle)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 708, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et du Relayer. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la dernière classe" — Enregistrement numéro 14007. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE	874-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40	REDACTION	874-7070
Lundi au vendredi \$1.25	EDITORIAL	874-7030
Samedi seulement 0.50*	PROMOTION	874-7100
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	RELATIONS DE TRAVAIL	874-7383
Nombre de semaines	PETITES ANNONCES (annonces d'achat)	
par porteur: 13 26 52	Commandes	874-7111
Lundi au samedi \$16.80 \$33.60 \$67.20	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au vendredi \$15.00 \$30.00 \$60.00	Pour changer ou annuler	874-7205
Samedi seulement \$13.00 \$26.00	du lundi au vendredi: 9h à 16:30h	
par courrier:	GRANDES ANNONCES	
Lundi au samedi \$28.60 \$57.20 \$114.40	Détailants	874-7300
Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.80	National, Télé-Press, Vacances, voyages	874-7306
Samedi seulement \$10.01 \$20.02 \$40.04	Carrières et professions, nominations	874-7320
* Minimum de 26 semaines	COMPTABILITÉ	
Côte-Nord, par avion, 0.50*	Grandes annonces	874-6892
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 16h)	Petites annonces	874-6901
874-6911		

LES RESTAURANTS "LE TOIT ROUGE"

SPÉCIAL DE LA SEMAINE JUSQU'AU 1er AOÛT de 11h à 21h

SHASHLIK LAURENTIEN \$5.95

grillé sur charbon de bois
Soupe, salade verte, riz valencienne, dessert du jour et café inclus.

Menu spécial pour enfants de moins de 12 ans
INCLUS: SOUPE, DESSERT ET LAIT

STATIONNEMENT GRATUIT — SALLE DE RÉCEPTION

355, boul. LABELLE
CHOMÉDEY
(Sortie 4 autoroute des Laurentides)

681-6826

5440 est. SHERBROOKE
MONTREAL

259-3748

DERNIERS 3 JOURS

VIC TANNY

OFFRE D'INTRODUCTION

OFFRE SPECIALE/ETE

\$5

MINI-ADHÉSION D'UN MOIS

OFFRE POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE!
100 ADHÉSIONS SEULEMENT À CHAQUE CLUB

Pour \$5 seulement, vous pouvez maintenant entrer dans le monde merveilleux de Vic Tanny grâce à une mini-adhésion d'une durée de 1 mois. Vous pourrez profiter de tous les avantages du club pendant un mois entier, tout comme les membres ordinaires. Il est encore temps de vous mettre en forme pour l'été. Les moniteurs de Vic Tanny vous traceront un programme personnel de mise en forme, qui vous aidera à perdre les livres et les pouces superflus aux épaules, aux hanches, aux jambes et aux cuisses, à la manière agréable de Vic Tanny. Ensuite, vous pourrez profiter d'un bain-tourbillon chaud à effet de massage, d'un bain sauna, d'un bain de vapeur, d'une baignoire rafraîchissante dans la piscine tropicale et de la salle solaire California... vous vous découvrirez ainsi une vitalité et un charme nouveaux grâce à Vic Tanny.

VIC TANNY

CLUB DE SANTÉ / MISE EN FORME
8 CLUBS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL — Communiquez avec le club le plus près de chez vous

Place Bonaventure 866-3992	Longueuil, Place Desormeaux 651-7770
Centre commercial Rockland 341-3810	Montréal-Nord, Place Bourassa 326-8240
Centre commercial Côte-Saint-Luc 482-7415	Ville LaSalle, Place Newman 366-8080
Chomedey, 1278, boul. Labelle 487-1816	Mail West Island 683-2130

CLUBS ET CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

Hôtels: la proposition patronale ne sera pas modifiée

Les représentants patronaux des six principaux hôtels montréalais actuellement en négociations avec la section locale 382 de l'Union des employés d'hôtels et de restaurants ont tenu une réunion hier à l'issue de laquelle ils ont décidé de ne pas modifier leur dernière offre qui a été faite vendredi aux 2,000 cuisiniers, barmen, femmes de chambre, caissiers et autres employés, membres de l'Union internationale.

La partie patronale est prête à consentir des augmentations de 93 cents l'heure aux employés spécialisés; de 78 cents l'heure aux non-spécialisés et de 38 cents l'heure à ceux qui touchent des pourboires. Le tout pour un contrat d'une durée de deux ans. Cette offre représente une augmentation salariale d'environ 33 p. cent. Le syndicat, de son côté, demande une augmentation de 50 p. cent répartie sur 18 mois.

Syndiqués ou dirigeants?

Le salaire moyen actuellement payé aux employés syndiqués des hôtels Reine-Elizabeth, Bonaventure, Sheraton Mont-Royal, Laurentien et Holiday Inn de la rue Sherbrooke et de la Place Dupuis est de \$104 par semaine.

Les représentants patronaux ont indiqué ne pas pouvoir accéder aux demandes syndicales parce que cela les obligerait à hausser leurs tarifs qui sont actuellement de 12 p. cent supérieurs à ceux d'hôtels équivalents aux États-Unis.

Un porte-parole de Reine-Elizabeth a déclaré que les administrateurs d'hôtels ne comprennent pas le refus de l'union. "Nous avons l'impression que les syndiqués sont satisfaits de l'offre qui leur est faite, mais que ce sont les dirigeants du syndicat qui sont mécontents."

On a appris par ailleurs que les représentants syndicaux de chacun des départements des hôtels ont étudié hier les dernières offres patronales, mais personne au local 382 n'a commenté le résultat de ces réunions.

Mauvaise année

Il est d'ailleurs à remarquer que les représentants de l'union sont avares de commentaires depuis que les négociations se sont corsées et qu'il est très difficile pour les journalistes d'obtenir des informations de la partie syndicale.

D'autre part, selon M. Marc Grondin, un représentant de la partie patronale, l'industrie hôtelière montréalaise serait moins florissante cette année que par les années passées. Le taux d'occupation des grands hôtels de Montréal accuserait une baisse de 15 à 20 p. cent sur l'an dernier. L'inflation serait à l'origine de ce mouvement. Ainsi, les voyages organisés auraient enregistré une diminution de 50 p. cent.

Cette situation constitue en quelque sorte le prolongement d'une situation qui a prévalu de janvier à juin alors que le taux d'occupation n'a été que de 62 p. cent comparativement à 73 p. cent l'année précédente.

Le congrès à Montréal

Cette situation n'est pas exclusive à Montréal puisque Toronto et Vancouver ont également connu des diminutions de leurs chiffres d'affaires. Dans ces deux villes, néanmoins, la baisse d'activité a été moins considérable étant donné que les hôtels de ces villes avaient un taux d'occupation beaucoup moins élevé qu'à Montréal.

C'est par ailleurs dans un peu moins de 10 jours que doit s'ouvrir à Montréal l'important congrès de l'American Bar Association qui regroupera environ 15,000 avocats américains. On a laissé entendre, en fin de semaine dernière, qu'une grève des employés d'hôtels pourrait compromettre la tenue de cette réunion. Interrogé hier par LA PRESSE, M. David Hayes, représentant de l'association à Montréal et organisateur du congrès, a précisé que le congrès se tiendrait à Montréal même s'il y avait grève "pourvu que les accès aux hôtels ne soient pas complètement bloqués et qu'il y ait un minimum de services".

Toujours d'après M. Hayes, les hôtels qui accueilleraient les délégués à ce congrès lui auraient donné des assurances quant aux services "essentiels".



Propriétaire des 49 logements de la rue St-Norbert, la Ville de Montréal exproprie les derniers jeudi à minuit, et compte raser les maisons de la rue. Deux étudiants en architecture estiment cependant que la plupart des habitations seraient rénovables pour moins de \$15,000.

Rue Saint-Norbert

Certains résisteront à l'ordre d'expulsion

par Mario FONTAINE

Harry Bloomfield entasse ses derniers meubles à bord d'une méchante camionnette. La Ville l'exproprie vendredi, afin de démolir son logement, et les 48 autres de la rue Saint-Norbert. "Mes meubles partent, mais moi je reste. J'occuperai ma propre maison, comme plusieurs voisins occuperont aussi la leur."

Des 50 familles qui vivaient sur cette portion de la rue comprise entre Saint-Dominique et De Bullion, à peine cinq entendent mener le combat à son terme. Les autres ont accepté les logements proposés par la municipalité, ou des montants compensatoires.

Car si les irrédutibles de la rue Saint-Norbert ne le céderont qu'à la police ou aux bulldozers, la Ville de Montréal, elle, compte récupérer ses maisons dans les plus brefs délais, afin de les raser et de construire une cour de voirie.

Malgré les demandes, les protestations, les menaces des résidents de la rue, du Comité logement Saint-Louis, de Sauvons Montréal et du RCM, les autorités municipales continuent de faire la sourde oreille. Hier, le vice-président du Comité exécutif de la ville, M. Yvon Lamarre, a même refusé de les recevoir, ne donnant rendez-vous qu'à un membre du groupe pour cet après-midi, "à condition que la question de la rue Saint-Norbert ne soit pas évoquée".

En désespoir de cause, les locataires visés présentent une requête en injonction aujourd'hui en Cour supérieure, afin de retarder les travaux de démolition en attendant que le ministère des Affaires culturelles décide si le couvent voisin des Jœurs du Bon Pasteur peut

être classé comme monument historique. Construit en 1847, son classement éloignerait toute menace de construction industrielle à cet endroit.

Une occupation difficile

"Ça va chauffer à partir de vendredi matin, estime Kevin McNulty, un autre locataire qui refuse de quitter son logement. On a nos équipements de camping, et on espère bien qu'une bonne trentaine de personnes nous aideront à résister à la Ville."

Légalement, la position de cette dernière semble toutefois inébranlable. Les avis d'expropriation ont été envoyés dans les délais, elle possède maisons et terrains, et s'apprete à couper eau et électricité dès vendredi matin.

Montréal a même fait établir un "rapport" de deux pages, qui insiste sur les mauvaises conditions hygiéniques des maisons concernées. L'état de délabrement d'un bon nombre de ces dernières ne fait d'ailleurs pas le moindre doute, et seule une rénovation en profondeur pourrait les rendre véritablement habitables. Plusieurs locataires les ont sans doute quittées pour cette raison.

"Évidemment que ces maisons sont détériorées, rétorque M. Pylsma, du Comité Saint-Louis: homologuées depuis dix ans, on n'y a jamais apporté la moindre attention. Mais plutôt que les démolir, pourquoi ne pas les retaper?"

Deux étudiants en architecture de McGill présentaient récemment un projet de rénovation de la rue, dont il ressortait que pour \$10 à \$15,000, les 49 logements prendraient un aspect très agréable,

tout en demeurant humains malgré leur proximité avec le centre-ville.

Au lieu de démolir ces maisons et accentuer encore davantage la crise du logement à Montréal, les résistants de la rue, en particulier les Comités Sauvons Montréal, suggèrent à la Ville d'utiliser ses terrains de stationnement pour fixer sa cour de voirie.

"Comment la Ville pourra-t-elle entretenir et stationner ses véhicules sur un terrain à pente aussi forte, demande un membre du groupe. M. Michael Fish, architecte. Elle dispose, dans ce secteur, de plusieurs stationnements. Pourquoi ne s'en sert-elle pas? Il est vrai que les parkings rapportent, tandis que les habitations ne donnent rien."

Au cours d'une série d'articles parus en mars dernier, LA PRESSE avait établi que la municipalité possède 43 terrains de stationnement dans le centre-ville, et qu'on y dénombre, dans le même secteur, plus de 200 parkings privés.

Les partisans de la sauvegarde de Saint-Norbert démontraient hier, carte à l'appui, que des terrains plus vastes et mieux situés répondraient davantage aux besoins spécifiques de la ville de Montréal.

"Tout ça, c'est finalement une question de politique, de philosophie: l'administration municipale n'est pas au service des gens, conclut M. Fish. Les grands projets des promoteurs immobiliers intéressent bien plus que nous. Les conseillers du quartier Saint-Louis présenteront une motion à la prochaine réunion du conseil, le 4 août. Mais il sera peut-être trop tard, il ne restera peut-être plus rien à défendre..."

Guay pourrait contester sa "démission"

M. André Guay, qui, à titre de directeur adjoint de la police de Montréal, dirigeait les opérations policières dans la métropole et menait la lutte contre le crime organisé, sera dorénavant chargé de conseiller le directeur, M. René Daigneault, en matière scientifique et technologique, notamment en ce qui concerne les accidents de la route et les problèmes de la circulation.

M. Daigneault a informé M. Guay de ses nouvelles fonctions hier matin, alors que celui-ci reprenait le service après une suspension de plusieurs mois, en lui précisant que tout en demeurant membre de son cabinet, M. Guay n'aurait pas ses bureaux au quartier général de la police de Montréal, mais plutôt à Verdun, au deuxième étage du poste de police.

Tandis que M. Guay assumait ses nouvelles fonctions sans émettre le moindre commentaire, "parce qu'il est un homme discipliné", selon son avocat, Me Philippe Gélinas, celui-ci annonçait qu'il contesterait la décision du directeur Daigneault concernant son client.

En conformité avec le verdict

Le recours auquel Me Gélinas songe pour l'instant est une demande au Conseil de sécurité publique de la CUM invitant celui-ci à intervenir auprès du directeur Daigneault pour qu'il reconsidère sa décision en conformité avec le verdict rendu par la Commission de police du Québec en faveur de M. Guay.

M. Guay fut suspendu, il y a six mois, par M. Daigneault qui lui reprochait d'avoir manqué de loyauté envers ses supérieurs en les commentant à l'écoute électronique, et sa destitution fut réclamée devant la Commission de police du Québec (CPQ).

Mais à l'issue de l'enquête, au cours de laquelle M. Guay fit valoir notamment qu'il recourait à l'écoute électronique parce qu'il soupçonnait certains membres de l'état-major de la police d'être opposés à la lutte contre le crime organisé, la CPQ ordonna qu'il soit réintégré dans ses fonctions.

Entre-temps, le poste de directeur adjoint qu'occupait M. Guay était toutefois aboli et M. Daigneault proposa au Conseil de sécurité publique de la CUM d'affecter M. Guay à la refonte des règle-

ments municipaux. Le président du Conseil de sécurité publique, Me Paul-Emile l'Ecuyer, refusa d'accéder à cette demande et insista plutôt pour que le verdict de la Commission de police soit respecté intégralement.

Me Gélinas a déclaré hier que la décision du directeur Daigneault concernant M. Guay "ne respectait ni la lettre ni l'esprit du verdict de la Commission de police, et ni les recommandations du Conseil de sécurité publique de la CUM".

Poste de gratte-papier

Selon Me Gélinas, en affectant M. Guay à un poste de gratte-papier dans un petit bureau de Verdun, où il écrira des rapports que personne ne lira, M. Daigneault ne sert pas les meilleurs intérêts de la force policière de Montréal et il ne permet pas à M. Guay de donner sa pleine mesure.

M. Guay, a-t-il dit, est avant tout un policier habitué à mener des opérations et à commander des hommes, qui l'aime et le respecte d'ailleurs, et on ne peut pas dire qu'en l'envoyant à Verdun, le directeur Daigneault l'a réintégré dans ses fonctions.

Avant sa mise en congé, M. Guay occupait un bureau situé au même étage que celui du directeur Daigneault, au quartier général de la police de la CUM, rue Bonsecours.

Il y aura foule à Montréal

Au cours d'un entretien téléphonique, M. Daigneault a pour sa part déclaré à LA PRESSE que M. Guay devenait l'un de ses assistants.

"Comme première tâche, a-t-il dit, je lui ai demandé d'analyser et de rechercher les applications possibles des innovations scientifiques et technologiques au travail policier."

"Vous savez qu'à la même période, l'an prochain, il va y avoir foule à Montréal, et que la circulation routière va poser un grave problème. M. Guay a donc pour tâche d'y trouver une solution."

A la fin de l'entretien, M. Daigneault a précisé que M. Guay avait le même rang que tous les autres officiers de l'état-major assignés à son cabinet, et qu'à ce titre, il n'a pas d'autorité directe sur le personnel policier.

Propriétaire d'un vaste domaine Charles Aznavour s'établirait au Québec

par Daniel MARSOLAI

C'est à Melbourne, P.Q., que le chanteur français Charles Aznavour (naturalisé Suisse depuis 1972) compterait s'établir en permanence avant de se lancer à la conquête des États-Unis, autre étape de son impressionnante carrière.

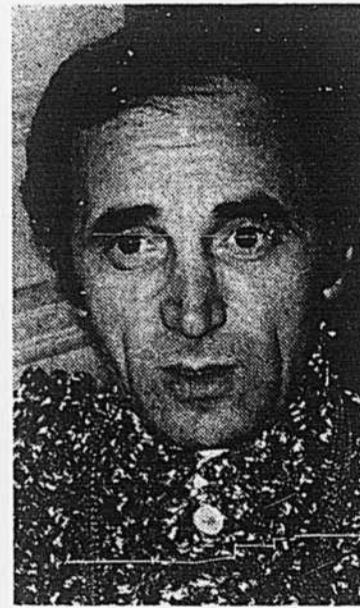
LA PRESSE a en effet appris que le millionnaire de la chanson française a fait l'acquisition d'un vaste domaine de 560 acres à une vingtaine de milles de Drummondville où il songerait s'installer à demeure.

La vente du terrain nous a été confirmée hier par le fermier de l'endroit qui l'a cédé à Aznavour, M. Thomas Coddington. Ce dernier, parait-il, réservait ce vaste et magnifique domaine à ses deux fils, mais il n'a pu refuser l'offre généreuse du chanteur. L'acte de vente a été signé à Montréal le 31 janvier 1975 entre M. Coddington et le chanteur. Le montant de la transaction reste pour le moment inconnu.

D'après l'aubergiste du village, Mme Geneviève Bonanny, une française dont la famille est liée d'amitié depuis longtemps avec Aznavour, le "petit Charles" a été emballé par le site et il songe sérieusement à y faire construire une maison. Il doit d'ailleurs se rendre à Melbourne à cette fin dès le début de l'automne.

Une jolie petite rivière se terminant en cascades traverse le domaine accidenté du chanteur à qui l'on prête déjà l'intention de construire un château, de faire l'élevage de chevaux de race et d'établir un lac artificiel où se poserait son hydravion personnel.

Rappelons que le célèbre chanteur a commencé sa carrière à Montréal en 1949 au "Faisan Doré", rue Saint-Laurent. Il y



Charles Aznavour avait l'intention de s'établir au Québec et de se lancer à la conquête du public américain.

chanta avec Jean Rafa, Roger Joubert, Pierre Roche, Jacques Normand et d'autres avant de monter sur de plus grandes scènes. En avril dernier l'administration française des Finances l'accusait d'avoir irrégulièrement passé en Suisse une partie de sa fortune, soit \$1 million.

Dans une entrevue accordée à un quotidien de Milan, en Italie, Aznavour affirmait ne pas avoir exporté clandestinement des capitaux chez les Helvètes. "Je n'ai exporté que moi-même", avait-il dit.

Selon lui, le fisc français, qui empêche environ 78 pour cent de ses revenus, n'a jamais digéré son changement de citoyenneté.

André Talbot
OPTICIEEN D'ORDONNANCES
7168, ST-HUBERT, Mtl | Tél. 271-4868

Culture ou niveau de vie?

Les jeunes libéraux du Québec réunis durant le week-end à Danville n'ont guère fait avancer le débat sur la souveraineté culturelle du Québec. Ils se sont contentés de formules aussi vagues que celles qu'on entend dans la bouche du Premier ministre Bourassa depuis une couple d'années.

Ils ont adopté une résolution, en effet, qui dit simplement que le Québec doit négocier avec Ottawa pour obtenir la confirmation de sa compétence exclusive en matière de communications et qui invite le gouvernement québécois à "exercer de son propre chef la souveraineté culturelle".

Ce sont là de belles phrases, mais qui disent quoi? Pas plus les jeunes libéraux que le Premier ministre Bourassa ne s'embarassent de définitions. Or, on sait que le Québec n'entend pas nier une certaine compétence à Ottawa en matière de culture. Pourquoi, alors, parle-t-on de souveraineté comme si on entendait tout englober sous le vocable de culture? Si on lit entre les lignes, on se rend compte qu'on se réfère surtout au secteur des communications et, encore, à une partie seulement des communications.

M. Bourassa a laissé entendre heureusement que le gouvernement qu'il dirige s'accordera une

longue période de réflexion avant d'aborder cette question dans le cadre d'une révision de la constitution canadienne. Cette période de réflexion s'impose pour mieux cerner le dossier et en analyser toutes les implications. Elle s'impose aussi pour mieux saisir la population du problème et permettre d'en arriver à un consensus.

Il ne faut certes pas se faire d'illusion. Il n'est plus possible au Québec de faire l'unanimité sur un problème de cette importance. Mais il faut en arriver à dégager une claire majorité si l'on veut que les chances de succès lors d'une confrontation fédérale-provinciale soient du côté de l'administration québécoise.

Car, comme l'a d'ailleurs reconnu M. Bourassa, un nouvel échec, survenant après celui de Victoria, "ne serait pas tellement bon pour le régime fédéral".

Il faudrait faire attention, entre-temps, de ne pas prendre des positions irréductibles dont on pourra reculer, même si on nous démontre que le Québec pourra défendre et promouvoir sa culture propre par d'autres moyens. Il devrait être possible d'allier souplesse et fermeté.

Il y a, notamment, des formules lapidaires

dont il importe de se méfier. A cet égard, on se sent un peu mal à l'aise quand M. Bourassa se laisse entraîner à dire que, à moins que le gouvernement fédéral n'accorde au Québec la souveraineté culturelle, les Québécois devront éventuellement faire un choix entre la culture et le niveau de vie.

D'abord, encore une fois, parce qu'on n'a toujours pas très bien défini ce qu'on entend par souveraineté culturelle, il sera difficile, à la population, de conclure, à un moment donné, que le gouvernement central se refuse à accorder cette prérogative au Québec. Certains pourront penser que tel est le cas, alors que d'autres en seront beaucoup moins sûrs. Mais, surtout, le dilemme apparaît un peu simpliste.

Si, en effet, le Québec devait choisir son avenir uniquement en fonction du niveau de vie, pourquoi ne devrions-nous pas aussi inclure l'annexion aux Etats-Unis comme choix possible? Pour ceux qui ne tiennent pas plus que cela au Canada sans pour autant souhaiter l'indépendance politique de la province, c'est une option qu'on ne peut écarter aussi facilement.

En réalité, si M. Bourassa ne met en opposi-

tion que la Confédération et la culture, c'est que notre association avec le Canada ne tient peut-être pas uniquement au niveau de vie. Cette association repose sur l'histoire, sur des coutumes, sur des modes de vie communs qui ont tissé des liens plus forts qu'on ne le croit parfois entre les deux principales nations qui composent ce pays. M. Bourassa aurait donc été mieux inspiré de ne pas réduire le choix uniquement entre la culture et le niveau de vie.

Ces formules lapidaires aussi ont l'inconvénient de faire le jeu justement de ceux qui souhaitent qu'on ne trouve jamais de solutions à nos problèmes constitutionnels. Feu Daniel Johnson, avec son célèbre slogan sur "l'égalité ou l'indépendance", a entretenu assez longtemps l'équivoque.

Le fédéralisme donne rarement lieu à des solutions parfaitement satisfaisantes. Il ne fonctionne bien que lorsque les partenaires acceptent de rechercher constamment des accommodements honorables et sont capables d'une grande flexibilité quant aux moyens à prendre pour atteindre les objectifs qu'ils jugent mutuellement désirables.

Vincent PRINCE

bloc-notes

Un triumvirat à deux au Portugal

On s'arrache la révolution au Portugal. Au départ — soit au moment du coup d'Etat du 25 avril 1974 — tout le monde se croyait dans le coup, chacun se sentant héritier d'une liberté recouvrée. Mais l'euphorie fut de courte durée. L'armée eut tôt fait de voler à la révolution au peuple, et voici que maintenant, c'est un quartier de militaires qui est en train de la voler à l'armée. Jeu de perd-gagne éprouvé et dangereux. Bien que minoritaires, les extrémistes, chez les militaires, conservent le haut du pavé. Après une séance de douze heures, séance au cours de laquelle le Président Gomès a visiblement prêché dans le désert, le pouvoir revient, non au peuple, non aux travailleurs, non aux partis vainqueurs aux dernières élections, mais aux généraux Gonçalvés et Carvalho: les vedettes les plus adulées des extrémistes de l'armée et du parti communiste. Les deux hommes formeront un triumvirat avec le Président Gomès, mais auront à peu près carte blanche, car le Président, un modéré plus respecté qu'écouté, ne réussira vraisemblablement pas à freiner leur ardeur.

La révolution est fichue. Les nouveaux maîtres se disent convaincus de la nécessité d'une "direction politique forte". Ils réagiront avec fermeté contre toute organisation "aux intentions contre-révolutionnaires" qui tenterait de semer la discorde et de créer des difficultés "à la construction du socialisme".

En termes clairs, ceci veut dire: dictature. Depuis un an et demi, les Portugais avaient le mot sans la chose. Ils auront désormais la chose sans le mot.

La situation se précise. Les militaires — du moins ceux qui intriquent et qui triomphent présentement — sortent de l'ambiguïté. Jusqu'ici, ils avaient tenté de faire marcher tout le monde sans user de contrainte. Comme la chose s'est révélée impossible, ils vont maintenant user de contrainte, et ils entendent faire marcher tout le monde mais pour combien de temps?

Déjà, on perçoit des craquements. Les 240 militaires membres du "conseil de la révolution" ne sont certes pas des extrémistes de gauche. On peut même croire que les modérés forment la majorité puisqu'ils ont réussi à faire admet-

tre le Président Gomès dans le triumvirat. Il appert que plusieurs de ces modérés ont boycotté la réunion qui mit ce triumvirat sur pied. Y aurait-il donc division au sein du MFA? Les modérés se laisseront-ils manipuler indéfiniment, car enfin, on les a drôlement manipulés à la dernière assemblée en amputant, comme on l'a fait, le "conseil de la révolution" de sa fonction d'organe suprême de la nation, pour ne lui laisser qu'un rôle de conseiller auprès du triumvirat.

Autres craquements inquiétants: communistes et socialistes commencent à "se garocher des roches" en pleine rue. Les Portugais des îles de Madère et des Açores se disent tellement déçus de la tournure des événements qu'ils songent à se séparer de la mère-patrie.

Les militaires — si toutefois il en reste encore en mesure d'agir — devraient méditer sur le conseil que leur donnait le Président Gomès en fin de semaine: "Les révolutions s'appliquent, en un moment historique, à un peuple concret, qui est ce qu'il est, et non ce que nous voudrions qu'il soit."

Jean PELLERIN

La conférence d'Helsinki

Des interprétations contradictoires circulent quant au sens réel de la conférence d'Helsinki, qui s'ouvre demain. Alors que du côté américain (et canadien) on s'emploie à bien marquer que la signature d'un traité par 35 pays — tous les pays d'Europe moins l'Albanie plus les Etats-Unis et le Canada — n'entérine pas le statu quo en Europe, les pays européens ne semblent pas partager cette opinion.

De toute façon, le traité d'Helsinki ne sera pas soumis à la ratification des parlements nationaux. Essentiellement, il s'agit d'une déclaration d'intentions; d'une déclaration de bonnes intentions quant à la sécurité des peuples, quant au développement de la coopération dans les domaines économique, scientifique et technique, quant à la libre circulation des hommes et des idées.

L'étude des objectifs ne doit pas, cependant, faire illusion: cette conférence est l'une des plus importantes depuis 1945. Elle est importante, parce qu'elle fait entrer dans le jeu des puissances de taille moyenne, réduisant de la sorte les périls liés à une confrontation entre les deux Super-Grands. La détente Est-Ouest s'en trouve favorisée d'autant. D'ailleurs, il n'existe pas de politique de rechange à la détente, à moins qu'on veuille considérer la guerre froide comme une politique de rechange.

À la veille de la conférence, tout scepticisme n'est pas dissous. Pour les Chinois, par exemple, qui pensent que Russes et Américains s'affronteront un jour en Europe, la coexistence pacifique n'est qu'un leurre. Dans cette perspective, la conférence d'Helsinki est principalement l'affaire de M. Brejnev. L'idée même d'une conférence sur

la sécurité et la coopération en Europe n'avait-elle pas été formulée pour la 1ère fois en 1966, au comité politique consultatif du pacte de Varsovie? Les grandes manœuvres diplomatiques de cette semaine ne vont-elles pas fournir à M. Brejnev des arguments pour confondre les adversaires de la détente dans son propre pays. Lui permettre de présenter un bilan positif de sa politique de détente au 25e congrès du Parti en 1976, sans renoncer à une parcelle de ce qui a été acquis par les armes soviétiques?

Si de cette conférence ne peuvent sortir des promesses de vie éternellement heureuse, il serait peu raisonnable de ne pas en souligner le caractère positif. L'événement prouve que les antagonismes s'usent. L'humanité n'en respire que mieux.

Guy CORMIER

La carte: celle de la presse

L'intention du Conseil de sécurité est sûrement louable: l'émission d'une carte de presse aux journalistes responsables de l'information policière peut comporter certains avantages. Par exemple, si une telle carte pouvait être refusée à un certain nombre de pseudo-journalistes qui remplissent les journaux à sensation de récits écoeurants et de photographies monstrueuses, ce serait là un pas en avant de la situation actuelle. De plus, si la carte était perçue comme la manifestation d'un sentiment de confiance mutuelle, elle engendrerait par le fait même des relations de travail facilitées pour les policiers comme pour les journalistes. A première vue, on peut donc y trouver des avantages.

Mais les inconvénients et les conséquences regrettables sont de beaucoup supérieurs. Il n'est pas normal que le Conseil de sécurité prenne en main une responsabilité qui ne lui échoit pas: il appartient au Conseil de presse d'identifier les journalistes et aux entreprises de presse de les affecter là où elles veulent.

Il serait, en effet, utile que le Conseil de presse définisse les critères de la profession et accorde des cartes attestant que telle ou telle personne y correspond. N'impose-t-on pas le droit de se déclarer journaliste du seul fait qu'il a déjà signé un papier dans une feuille de quartier. La profession a certainement besoin d'être protégée des imposteurs. Mais il lui appartient à elle, la profession, de veiller au grain.

Le 1er septembre prochain, le Conseil de presse doit émettre une carte de presse pour ceux qu'elles considère de véritables journalistes. Si ses critères sont élevés, si la carte mérite le respect, elle accrédiitera tout journaliste à travailler dans tous les secteurs de l'information. Le patron du journaliste peut alors le choisir pour "couvrir" une cérémonie liturgique ou une tuerie spectaculaire: le lecteur jugera de la compétence du journaliste et de la crédibilité du journal à la qualité du produit. Mais aucun organisme ne peut choisir qui couvrira ses propres activités.

Jean-Guy DUBUC



LETTRES

Une bien drôle de manifestation...

Une manifestation avait lieu le 23 juillet, place Ville-Marie. Deux Québécois, dont un sévèrement handicapé, se sont endettés de \$25,000, et se sont vus coupés de l'aide gouvernementale pour financer un système de transport en commun pour handicapés (Minibus Forest).

Deux Québécois, et il y avait là pour les appuyer un poste de radio, un poste de télédiffusion anglophone, la compagnie Pepsi Cola et le Reine Elisabeth... Je ne voulais pas que nous soyons en retard dans les nouvelles: j'ai donc décidé d'écrire.

C'est tellement drôle une manifestation d'handicapés! D'abord, il n'y avait pas le dixième des intéressés présents: ils n'avaient pas les moyens de s'y rendre... Savez-vous comment ils ont manifesté? En jouant du ballon-panier! Et en roulant avec enthousiasme! Au fond, crier, hurler, ce n'est pas fait pour des handicapés; on les traiterait de violents ou de méadaptés. Vous vous rendez compte? Ils ont du fun, eux autres, quand ils manifestent. Et, clopin-clopat, ils sont retournés sagement à leur milieu.

Plusieurs d'entre eux ont passé des mois dans un centre de réadaptation, pour apprendre à se débrouiller au maximum. Après ce stage, ils ont dû réapprendre à se berber en attendant leur chèque du Bien-être, faute de transport.

D'autres — oh! mais ceux-là sont les plus drôles — veulent travailler. Vous imaginez? Au siècle des grèves, contestations et, bientôt, des loisirs, vouloir travailler... Ils adhèrent à un atelier protégé, ou le salaire (\$2,00/jour) ne défraie pas le coût du transport.

On aurait bien voulu les syndiquer en tant que "pauvres ouvriers, cheap labor, gagne-petit, etc..."; mais si les syndicats s'occupent activement des pauvres ouvriers, encore faut-il que ces pauvres soient rentables. De toute façon, les travailleurs en atelier ne sont pas des gagne-petit, mais des gagne-rien: il y a une différence!

Des gens m'ont demandé pourquoi on ne tuait pas ces malheureux. La réponse est bien simple: ils ne sont pas malheureux. Des gens qui manifestent en jouant du ballon, qui aiment travailler et ne veulent pas contre les patrons. Oh, mais il faudrait commencer ailleurs la chasse aux malheureux. Ils demandent simplement un système de transport en commun, comme il en existe déjà dans la Ville-Reine. Ils sont drôles, ces gens, qui reçoivent de \$60 à \$195 par mois, et qui ne demandent pas la charité, décidés à payer leur billet, à tarif régulier.

Qu'on se rappelle seulement la journée d'étude de la C.T.C.U.M., tous les ennuis que nous ont causés le manque de transport en commun, et on pourra imaginer ce que peut être le problème pour celui qui fait face quotidiennement à

cette situation. N'y aurait-il pas moyen d'établir un système de transport pour tout le monde: les handicapés sont aussi du monde. Cinq autobus spéciaux suffiraient à la demande.

La torche olympique a coûté un million, et la moitié de cette somme ferait des milliers d'heureux: est-il vraiment trop tard pour réajuster notre échelle des valeurs?

Lucie GRAVEL, c.s.
Montréal.

Merci au maire Jean Drapeau

Monsieur Jean Drapeau, Maire de Montréal
J'admire votre puissance minutieuse et la diligence responsable de la Police de la C.U.M. qui, après une seule plainte de ma part, ont fait taire humanitairement les quatre puissants haut-parleurs qui, chaque dimanche soir, du coeur du beau parc Laurier infestaient de propagande religieuse baptiste l'INTERIEUR des logements des rues Mentana, Laurier et Brébeuf et même les balcons, m'a-t-on dit, de... la rue SAINT-DENIS! Au fait, les croyants baptistes devraient avoir lu Matthieu chapitre douze, verset dix-neuf: "Jésus ne fera point de CRIS et NUL n'entendra sa voix sur les grands CHEMINS".

Armand CROTEAU
Montréal



Un groupe "ben l'fun"

Terre des Hommes 1975, terre de la musique, terre des jeunes. En flânant à Terre des Hommes cette année, il m'a été donné d'entendre l'un des meilleurs groupes de "Stage Band" qui jouait à la Biosphère et par la suite au Kiosque international et à la Place de la Joie.

J'écoutais avec un plaisir croissant des airs de jazz, de blues si bien rendus. Quelle maîtrise! Quel souffle! Immédiatement je pensai "professionnels", mais je me rendis compte que ce groupe "Spécial St-Luc" est composé de très jeunes musiciens, 17 en tout, tous évidemment très heureux d'être là.

Si l'exécution était surprenante, l'improvisation devait tout simplement me ravir. Pour ce groupe, la création semble être un puissant stimulant;

tous les instruments y passent avec la même grâce et la même justesse.

A la fin du spectacle, je ne pus résister à l'envie de parler au directeur musical, M. Robert Jodoin, afin d'en savoir plus long sur le jeune groupe. L'École secondaire St-Luc donne une option musicale aux élèves qui montrent des dispositions; ils reçoivent une heure de cours par jour en plus des nombreuses heures supplémentaires prises sur leur temps libre de chaque semaine. Ces jeunes, dont l'âge varie entre 14 ans et 18 ans, préparent des concerts avec l'Harmonie; le groupe "Spécial St-Luc", en plus de la musique de stage band, joue dans les soirées dansantes, les mariages et autres formes d'engagements, telles que Terre des Hommes.

M. Jodoin raconte avec fierté comment ces jeunes ont découvert par la musique d'autres formes de langage. Langage de la communication avec eux-mêmes car, à cet âge, les conflits sont nombreux; langage de la discipline

personnelle qui se reflète dans tout le comportement scolaire. La communication s'engage avec l'extérieur en souplesse; meilleure communication avec l'entourage bref, une rencontre avec l'univers sans la guerre des mots.

Je crois M. Jodoin sur parole car j'ai rencontré, la semaine suivante, des Ontariens, des Américains, des Chinois et beaucoup beaucoup de Québécois à la Place de la Joie où des groupes de l'Age d'Or s'étaient donné rendez-vous pour une soirée dansante. Nos bons amis à cheveux gris adorent danser et, veuillez me croire, le "Spécial St-Luc" a su leur mettre des ailes aux pieds.

Salut Terre des Hommes. Salut "Spécial St-Luc"!
Gabrielle MURPHY
Montréal

Poussez, mais poussez égal!

Au sujet de l'article: "Sorry I don't speak French" paru dans votre édition du 21/7/75, je voudrais répondre en faisant une mise au point.
Le chanteur en question au pavillon grec de Terre des Hommes est de nationalité hellène. Il est simplement de passage au Québec. Il n'est ni résident ni immigrant reçu

et n'est certainement pas au courant de la loi 22. Dans ce cas, le fait de ne pas parler français n'est pas une insulte aux Québécois, comme vous le dites. Par contre, lors de votre passage en Grèce, on ne vous a pas tenu rigueur du fait que vous ne parliez pas le grec.
Alexandre EMMANUEL
Montréal

Un client de Bell proteste

BELL CANADA
100, place d'Youville
Québec
A qui de droit.
A mon arrivée à Québec cet été, j'ai loué un chalet à l'île d'Orléans, la magnifique.
Travaillant au Contentieux des Affaires sociales pour l'été et étant de l'extérieur, j'ai voulu me faire installer le téléphone. L'entreprise monopolistique exigea \$100.00 de dépôt, ce à quoi je me suis refusé puisque je ne crois pas qu'il appartienne aux abonnés de prêter sans intérêt à une compagnie dont les profits sont déjà énormes.
Après avoir expliqué avoir eu et

payé le service téléphonique à Sherbrooke pendant quatre ans ainsi qu'à Ottawa pendant trois ans en tant que références de crédit, la préposée m'expliqua que la décision était finale. Est-ce là la façon d'opérer qu'autorise le ministère des Transports?
Comme il existe à l'Hydro-Québec une norme interdisant de couper ce service essentiel, Bell Canada devrait avoir plus de respect pour ses clients, sinon il appartient au législateur de légiférer.
Ça urge.
Bernard-Luc CHARRON
Québec

A propos de l'Opus Dei

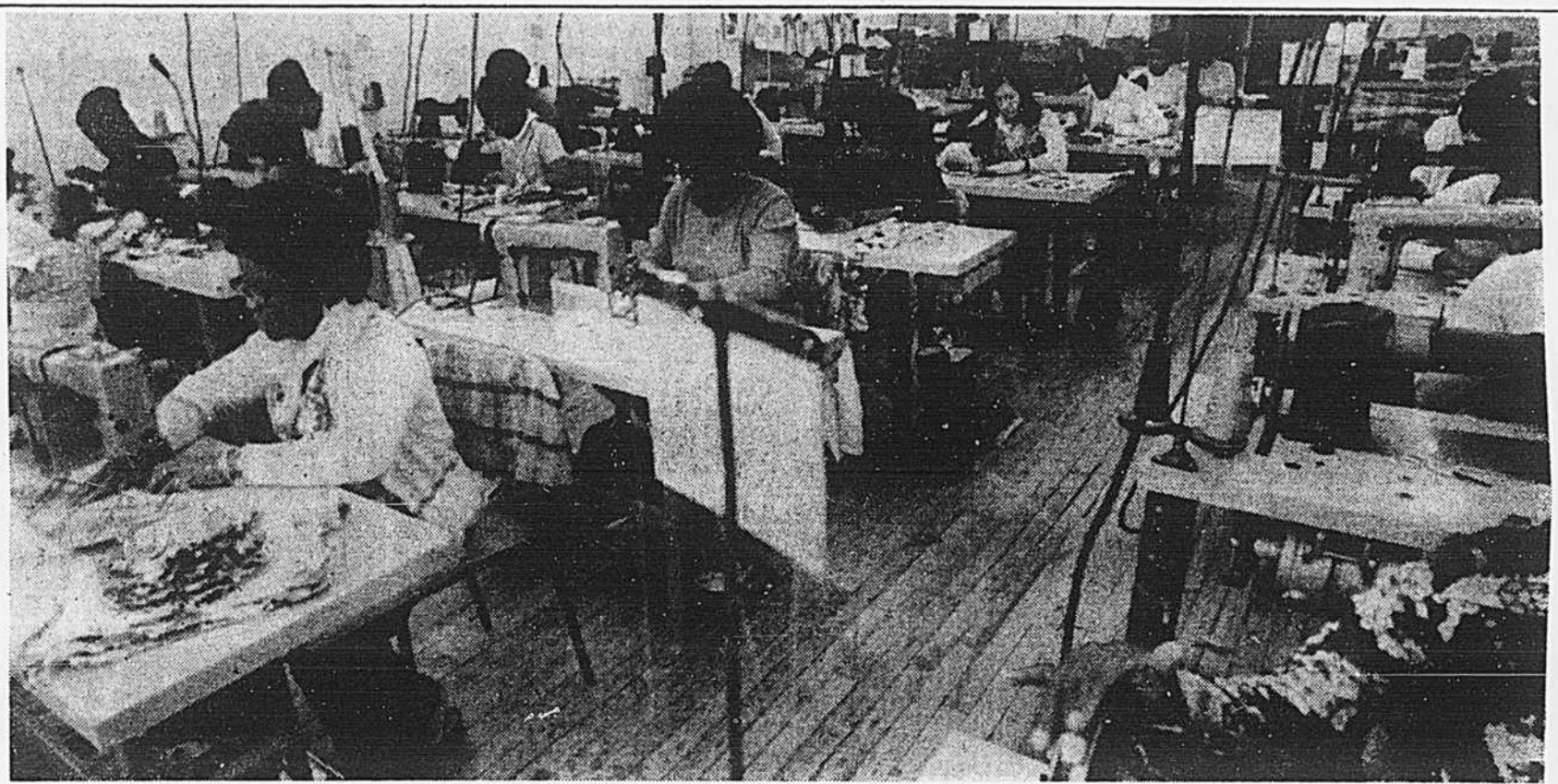
M. Charles David
Journaliste à La Presse
J'ai écouté avec intérêt l'émission "Dialogue", présentée à Radio-Canada, le dimanche 20 juillet. Malheureusement, je n'ai pu avoir la chance de faire mes commentaires sur le thème abordé sur les ondes: l'Opus Dei. J'aimerais aujourd'hui ajouter quelques remarques sur une de vos affirmations.
Vous avez dit que l'Opus Dei a une "démarche mystérieuse". Là-dessus je vous réponds ceci: le milieu social d'où je viens n'est pas du tout mystérieux. Mon père (et j'en suis fier) est un simple chauffeur de camion. Je ne fais donc pas partie de l'élite à laquelle vous avez fait allusion. J'ai connu l'Opus Dei sur une table d'opération aussi étrange que cela puisse paraître par l'intermédiaire du médecin qui m'a opéré. Il m'a parlé de cette association et des buts qu'elle cherche à atteindre. Il m'a suggéré d'aller visiter un Centre de l'Opus Dei. C'est ainsi que je suis entré en contact avec cette association.

Chaque associé, par son apostolat personnel, dans son milieu social et dans les conditions ordinaires de l'existence, essaie de vivre le plus chrétiennement possible sa vie de tous les jours. Et depuis que je fréquente un Centre de l'Opus Dei, on ne m'a jamais parlé d'autres choses que de Dieu et la sanctification de mon travail.
Ce médecin a réussi à travers sa profession à me faire connaître Jésus-Christ. Mgr Escriva de Balaguer, le fondateur de l'Opus Dei, a écrit dès le premier numéro de son livre intitulé "Chemin" cette pensée: "Que ta vie ne soit pas une vie stérile — Sois utile. — Laisse ton empreinte. — Que rayonne la lumière de ta foi et de ton amour."
"Efface, par ta vie d'apôtre, la trace visqueuse et sale qu'on laisse les impurs semeurs de haine. Et embrase tous les chemins de la terre au feu du Christ, que tu portes dans ton cœur." C'est peut-être en ce numéro que réside votre mystère.
Denis RATTE
Drummondville

Egalité des sexes? Mon oeil!

En sommes-nous encore à demander la permission à nos maris? Eh bien OUI, que nous le voulions ou non, mesdames, si nous détenons une carte de crédit dans les grands (?) magasins, ce crédit est établi au nom du mari, même si l'on travaille!
Exemple: Je suis sur le marché du travail depuis 8 ans et gagne près de \$10,000 par année. Mon crédit est bon partout. Je me présente chez SEARS à Brossard il y a quelques semaines pour faire la demande d'une carte de crédit. On me téléphone quelques jours plus tard pour me dire que l'on est prêt à accorder le crédit A MON MARI (!) Pourquoi? C'est le règlement, madame, me répond-on. Trouvant cela complètement ridicule, j'ai refusé la carte.
J'ai donc considéré l'incident clos; mais voilà qu'il y a deux jours, l'on adresse une missive A MON MARI (en anglais), lui signifiant que SA (?) demande a été re-

jetée après étude mais qu'il peut se prévaloir des services P.S.L. ou comptant! La jolie farce!
Non seulement chez SEARS de Brossard s'attaque-t-on au statut de la FEMME AU TRAVAIL (égalité, mon oeil!) mais en plus l'on ne respecte pas la langue d'expression de l'éventuel (re-mon oeil!) client.
Ceci, sans mentionner le manque de tact de cette compagnie advenant le cas où mon mari n'eût été au courant de ma démarche. Après tout, que signifie "mariage en séparation de biens" si, selon les règlements des grands (?) magasins, le mari doit se rendre responsable des dettes de sa femme à chaque fois? Quel sort réserve-t-on aux femmes célibataires sur le marché du travail dans tout cela?
Comme le veut l'expression: Nous les femmes et/ou nous les francophones... on n'est pas sortis du bois !!
Mme Lise ROY-THIBODEAU,
Saint-Hubert.



"De l'exploitation pure et simple"

Ouais! On peut dire que l'on n'est écouté et entendu que quand cela rapporte de l'argent à des intéressés. Moi, j'ai travaillé trois semaines dans une manufacture. C'est de l'exploitation pure et simple. Tout le monde le sait mais personne ne fait rien! "Y sont tous dans la lune en ce moment."

Des salaires de \$75.00 par semaine pour plier des blouses sept heures par jour (8h à 12h et de 13h à 16h), début évidemment. Parlons du décor: planchers, fenêtres, machines sales, l'air y est irrespirable. Imaginez ça à 29 degrés Celsius! Pas besoin de bains amaigrissants... Et puis, c'est jamais assez vite; y faut produire toujours plus. Il faudrait voir mesdames et mesdames... (elles sont libérées maintenant, donc mettons-les sur les mêmes pieds pour les critiques comme pour les avantages...) Vous, messieurs les ministres, peut-être que pour une fois vos dessous de chemises laisseraient des traces de transpiration, par suite d'un effort collectif véritable.

Il est inadmissible que de telles conditions de travail existent encore dans un pays soi-disant civilisé.
Je voudrais le voir, le beau Monsieur Trudeau, manger un sandwich entre une planche à repasser et un support à blouses, le coke sur une machine à coudre.
La seule chose à faire serait une grève générale de toutes les manufactures de la ville de Montréal. Mais ne croyez pas que cela va se faire? Ce serait rêver en couleur: les gens ne le peuvent pratiquement pas, la plupart n'en ont pas les moyens...
Je ne crois pas que mon opinion va changer bien des choses. Mon seul et unique but est de faire voir que la bataille pour le bien d'autrui n'est pas encore terminée. Suis-je la seule à constater cette exploitation honteuse?
Une Québécoise qui voudrait faire quelque chose...

"C'est de la provocation!"

Cette lettre a pour but de dénoncer une situation inqualifiable et surtout inacceptable de la part d'une compagnie pharmaceutique. Il y a joint à cette lettre une photocopie d'emballage d'un produit pharmaceutique distribué par les laboratoires Dome, Rexdale, Ontario. Cette compagnie ontarienne est soumise comme les autres à la loi fédérale sur le bilinguisme et a dû s'astreindre à un étiquetage fait dans les deux langues. Donc, la moitié du texte imprimé sur l'emballage est écrit en anglais, l'autre moitié l'est dans une langue que je ne connais pas et qu'on nous sert comme du français.

produits qu'elle a mis sur le marché au Québec.
L'étiquetage est incorrect, voire incompréhensible par un francophone. Par exemple, on peut lire sur le mode d'emploi du Vlem-Dome: "Ajouter soigneusement le contenu d'un paquet à une chopine d'eau chaude dans un récipient en verre et le remuer". Je n'insisterai pas non plus sur l'étiquetage unilingue anglais d'un autre de leurs produits, le Acne-Cort Dome.
Messieurs des laboratoires Dome, je vous dis que ça, c'est se payer la tête des gens.
Messieurs des laboratoires Dome, je vous dis que ce que vous faites est illégal, incompetent et dangereux pour le consommateur francophone.
Je vous dis que votre attitude dénonce un manque de respect total pour tout un peuple dont je fais partie et pour qui la langue française (la vraie) est langue maternelle (...)
Messieurs, je vous dis que ça c'est de la provocation!

Lorsqu'il s'agit de boîtes de conserve un tel fait est tout aussi inacceptable mais, au moins, le consommateur n'est pas en danger puisque, à ma connaissance, les conserves s'ouvrent de la même façon dans les deux langues. Cependant, je proteste violemment lorsqu'une compagnie pharmaceutique est assez peu sérieuse pour mettre sur le marché des produits dont la version française de l'étiquetage est tout simplement incompréhensible. Je mets au défi tout Québécois ne parlant pas anglais de comprendre le mode d'emploi de "Dome Paste", un des produits des Laboratoires Dome. Que voulez-vous qu'on s'astresse lorsqu'on parle de "billons incommodes"! Après un bref inventaire des différents produits de cette compagnie, je me suis rendu compte que ceci vaut pour tous les

Raymond CARON,
Pharmacien
Ste-Foy

S.V.P. LA PRESSE publie avec plaisir les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les abréger au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.

Vente FENÊTRES EN ALUMINIUM

TRANSFORMABLES HIVER-ÉTÉ

3 PANNEAUX
1 MOUSTIQUE
2 VITRES

3 RAINURES
ELIMINE LES RISQUES
QUE CAUSE LA MONTÉE
DES ECHELLES POUR LA VIE
PAYEZ EN 90 JOURS
PAS D'INTÉRÊT

LES MESURES, LE CAFFAGE, L'AJUSTEMENT ET LA POSE SONT FAITS PAR NOS EXPERTS SANS CHARGE SUPPLÉMENTAIRE À MONTRÉAL ET BANLIEUE.

GARANTIE MORRIS
DEPUIS PLUS DE 50 ANS MARCHANDISE SATISFAISANTE OU REMPLACÉE SANS FRAIS

Estimations gratuites 342-3800
Sous-fertes au fins de semaine 737-1960

Wm MORRIS & FILS MTL INC.
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

5479, avenue Royalmount, V.M.R.
1, rue à l'ouest du boul. DeCarie et de La Savane

SUCCURSALE DE QUÉBEC
263, rue Saint Paul, Québec
Tel. 692-2127

Choquette a ordonné l'enquête chez les médecins

par Nicole BEAUCHAMP

Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette a lui-même ordonné l'enquête auprès des médecins signataires de la déclaration collective sur l'avortement. Pendant que les policiers de la Sûreté du Québec continuent de "rendre visite" à ces médecins, le nombre de signataires grossit à un rythme soutenu, dépassant 300 et provenant de tous les coins du Québec.

On se demandait encore, à la fin de la semaine dernière, qui, et dans quel but, avait décrété cette opération, qualifiée de "ridicule chasse aux sorcières" par le Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec. Tant les "policiers

visiteurs" que les dirigeants de la Sûreté du Québec s'abritaient derrière la filière hiérarchique.

"Après consultation avec un adjoint du ministre Choquette, il nous a paru impossible de laisser passer sans réagir la publication d'un document dans lequel 116 personnes disent avoir commis des illégalités", déclarait ainsi M. Robert Turpin, directeur général adjoint aux opérations de la SQ.

Au cabinet du ministre de la Justice, M. Charles Boulanger a donné hier une réponse on ne peut plus laconique: "L'ordre est venu de M. Choquette. Il n'y a personne qui se renvoie la balle. Il n'y a pas d'autres commentaires et c'est au ministre à fournir des explications".

Ces explications tarderont à venir puisqu'à la fois MM. Choquette et Turpin sont partis en vacances.

"Tout ceci a commencé de façon sournoise", commente le Dr Pierre Viens, l'un des 116 premiers signataires et l'un des coordonnateurs de la pétition lancée par la section médicale de l'Association canadienne pour l'avortement (ACALA).

Les visites

"La SQ continue toujours de visiter les 116 de façon systématique semble-t-il, poursuit le Dr Viens. Les policiers sont très polis, ne nous forcent à rien. Nous n'arrivons pas à dégager une intention, un "pattern". Si c'était pour nous

incriminer, ils chercheraient à nous arracher des dossiers."

L'opération policière n'intimide en tout cas pas les médecins. Aucun des signataires ne s'est déstabilisé ou a renié la déclaration dans laquelle il reconnaît avoir déjà aidé une femme à recourir à l'avortement, soit en l'orientant vers les lieux requis, soit en pratiquant lui-même l'intervention.

Plusieurs médecins, conscients du rattachement de la SQ, imitent tout de même le geste des 116. "Les formules signées arrivent au même rythme qu'auparavant, soit quelques-unes par jour, affirme le Dr Viens. Ce deuxième arrivage est plus représentatif de la province et provient de Québec, du Saguenay,

de Fort Chimo, de C. Ibougamou etc.

Le Dr Viens a en outre précisé, qu'une fois la compilation parachevée, son groupe avait l'intention de publier les noms des nouveaux signataires de la Déclaration sur l'avortement. Il a ajouté sur un ton narquois: "Ne serait-ce que pour occuper la police ou simplement pour donner la chance à tout le monde de recevoir la visite de policiers aussi civilisés et polis!"

Les camps se rangent. Le ministre Choquette et son collègue des Affaires sociales ont en effet rencontré, vendredi dernier, des représentants du Front commun pour le respect de la vie qui n'ont pas manqué d'exprimer leur appui à

l'enquête de la SQ. Toutefois, au ministère des Affaires sociales on affirme de façon péremptoire n'être aucunement mêlé à la décision du ministre de la Justice.

Rien n'a transpiré du côté des deux fédérations d'omnipraticiens et de médecins spécialistes. Tout porte à croire cependant que l'on s'apprête à bondir. Du moins, on y songe. "Le bureau étudie la question. Nous prendrons position en temps et lieu", déclare le Dr Gérard Hamel, président de la Fédération des médecins-omnipraticiens du Québec. Interrogé à savoir s'il en avait discuté avec le Dr Augustin Roy, le président de la FMOQ a répondu: "Je ne peux pas vous dire non là-dessus".

DIVORCE

(SUITE DE LA PAGE A 1)

à l'obligation de pourvoir à ses propres besoins dans un délai raisonnable à la suite du divorce sauf si, compte tenu de l'âge des conjoints, de la durée du mariage, de la nature des besoins de l'époux soutenu et de l'origine de ces besoins, il ne serait pas raisonnable d'exiger que le conjoint soutenu puisse jamais assumer la responsabilité de son propre soutien, et rai-

sonnable d'exiger de l'autre époux qu'il continue à assumer cette responsabilité."

La commission affirme d'autre part que la conduite pendant ou après le mariage ne peut affecter le droit au soutien, sauf si elle entraîne une diminution des besoins raisonnables ou si elle prolonge la période au cours de laquelle la personne soutenue est tenue d'assurer son propre soutien.

Au chapitre des sommes allouées au titre de soutien, la commission estime qu'elles devraient être dé-

terminées en fonction des besoins raisonnables de l'époux ayant droit au soutien, des besoins de l'époux tenu d'assurer le soutien, des biens de chacun des époux après le divorce, de la capacité de chaque époux d'assurer son soutien et des obligations de chaque époux envers les enfants du mariage.

Égalité

En conclusion, la commission soutient que le mariage devrait être caractérisé devant la loi par "l'égalité des époux".

"Les rôles pourraient être répartis ou spécialisés selon les besoins émotifs, psychologiques et financiers des conjoints et des enfants, mais les obligations et droits financiers qui découlent du mariage devraient être une conséquence des ententes conclues entre époux plutôt que le fruit d'une conception juridique traditionnelle voulant que le sexe soit le facteur déterminant du rôle de chacun des époux."

Soutenant que le gouvernement fédéral ne peut continuer à garder le silence sur cette question, la commission précise que les réformes précises proposées dans son document de travail touchent essentiellement un domaine de compétence fédérale, soit les principes de soutien.

Toutefois, ajoute la commission, "l'enlèvement des obstacles s'opposant à la réalisation de l'égalité sur le plan social et juridique de toutes les personnes mariées exige la coordination de l'action entreprise par tous les gouvernements et tous les corps législatifs du Canada".

SOARES

(SUITE DE LA PAGE A 1)

mées semble ne pas avoir résisté aux événements de la semaine dernière. On parle ouvertement à Lisbonne, étrangement calme, de coup d'Etat militaire. La déclaration de Soares, par la fermeté de ses propos, apparaît aux yeux de tous comme le coup d'envoi d'une partie décisive. On s'attend au pire.

C'était hier, en effet, à l'hôtel Alpis, dans la grande salle de bal, décorée pour la circonstance des emblèmes du PSP (drapeau rouge, poing fermé, etc...) que Mario Soares, le visage ravagé par la fatigue, mais la voix ferme et le geste énergique, a tenu sa conférence de presse. Entouré de tout l'état-major de son parti, où on reconnaissait notamment M. Raul Rego, ancien rédacteur en chef du "República", journal de la fermeture puis la réouverture sous le contrôle d'ouvriers communistes, qui devait précéder officiellement les événements actuels, M. Soares n'a pas mâché ses mots et a exprimé clairement sa pensée aux milliers de journalistes venus de tous les coins du monde pour "couvrir" la crise portugaise.

"Tout le monde parle de révolution mais il faudrait savoir laquelle, s'est exclamé le secrétaire général du PSP. "S'agit-il d'un capitalisme d'Etat à façade socialiste? D'une dictature communiste appuyée sur un parti unique? Nous, socialistes, a répondu M. Soares, nous croyons et luttons pour une démocratie socialiste qui concilie la liberté et le socialisme."

Mettant l'accent sur le fait que le Parti socialiste jouit de l'appui de la majorité de la population, M. Soares n'a pas ménagé ses attaques à l'égard du Parti communiste qui voudrait imposer ses vues "par une brutale répression et ne peut offrir au peuple portugais qu'une dictature en échange d'une autre."

Martelant ses mots, M. Soares a pratiquement hurlé dans la batterie de micros qui lui faisait face: "Le Parti socialiste n'acceptera jamais la dictature même si nous sommes contre la violence qui gagne tout le pays, propagée par la collusion des communistes et des militaires qui ignorent la réalité politique du pays. Car la violence ne résout rien."

Constatant que le pays menacé, de plus, par "la réaction qui s'organise à l'étranger et à l'intérieur du pays" se trouve "devant une crise de régime", M. Soares s'est prononcé pour un gouvernement de Salut national qui s'attacherait aux tâches économiques prioritaires. L'opposition lui a donné l'occasion directe d'attaquer durement le général Gonçalves et de mettre en cause la légitimité et le fonctionnement de l'Assemblée du MFA.

"Ce gouvernement de Salut national, a-t-il affirmé, doit être dirigé par une personnalité non controversée pouvant le rendre crédible de l'Algarve (sud du Portugal) aux Açores (siège d'une révolte contre le gouvernement de Lisbonne). Ce gouvernement devrait garantir une démocratie de style occidental. Ce gouvernement doit être un gouvernement responsable qui ne provoque pas un conflit entre l'Etat et l'Eglise (rappel des incidents de Radio-Renaissance), un gouvernement qui respecte les mécanismes de la Justice."

Prenant à partie pour la première fois, le MFA, M. Mario Soares a sommé cette assemblée de 240 officiers, sous-officiers et soldats de choisir: "Le peuple portugais, s'il est-

écrié, doit savoir qui dirige ce pays. Est-ce l'armée ou le gouvernement? Si c'est l'armée, qu'on nous dévoile au grand jour les noms de ceux qui prennent les décisions, de ceux qui les entourent, quelle ligne politique ils entendent suivre."

Rappelant que le PSP désapprouve totalement la création du directeur militaire intervenue samedi dernier et qui a relégué le Conseil de la révolution à un rôle purement consultatif, M. Mario Soares a évoqué le sort dans l'histoire des directeurs "qui ne durent habituellement pas longtemps". Au Portugal, ce directeur (Gomes-Gonçalves-Carvalho) est le reflet "d'un rapport instable de choc qui ne peut aboutir qu'à une personnalisation ouverte du pouvoir." En d'autres termes, la dictature.

A la sortie de la conférence, à ma question de savoir si son projet de gouvernement de Salut national constituait en fait un ultimatum et quelle attitude le Parti socialiste entendait prendre en cas de refus, Mario Soares a baissé les yeux. Au mot d'ultimatum, il a souri tristement. "De toute façon la formation du gouvernement est prévue pour mercredi. Si le gouvernement est formé, cela voudrait dire qu'on aura refusé les propositions du PSP." "Alors, quelle sera votre décision, lui ai-je demandé." "Le PSP rentre dans l'Opposition." "Pour faire quoi?" "Cela vous le verrez."

A l'intérieur, journalistes et hommes

politiques continuaient de feuilleter le document de 37 pages produit par le PSP, intitulé "Pour résoudre une crise, pour sauver une révolution". Document qui depuis hier soir est passé au crible par le Tout-Portugal politique et est en passe de devenir un best-seller.

BELL

(SUITE DE LA PAGE A 1)

d'établissement des groupes tarifaires dont la commission a déjà approuvé le principe.

Bell Canada a justifié sa première requête en invoquant l'urgence d'encaisser de nouveaux revenus pour maintenir la qualité des services et attirer les investissements nécessaires à ses projets d'immobilisations, au moment où ses taux de rendement tendaient à régresser comme ils l'ont fait l'an dernier.

Au cours des audiences, le président de Bell Canada, M. Jean de Grandpré, avait évoqué des mises à pied massives d'ici la fin de l'année (3.000 travailleurs chez Bell et sa filiale Northern Electric, autant chez leurs fournisseurs et l'équivalent de 2.600 emplois en réductions d'heures de travail) si sa demande était rejetée.

En cas de rejet, Bell avait aussi décidé d'amputer de \$100 millions son programme de construction de \$836

millions de cette année et envisageait des coupures allant jusqu'à 50 pour cent au programme de \$925 millions de l'an prochain.

La commission a fait siens ces arguments et a conclu qu'il "y a effectivement un besoin immédiat de redressement tarifaire intérimaire, sans lequel il pourrait y avoir de graves conséquences néfastes pour les abonnés et les employés de Bell Canada".

Elle estime d'ailleurs que Bell devrait fournir à ses investisseurs, cette année, un taux de rendement aussi avantageux que celui qu'elle avait jugé "raisonnable" dans sa décision de l'an dernier. Le taux choisi était de 8.6 à 9.1 pour cent sur le capital moyen total et de 11 à 12 pour cent sur les actions ordinaires.

Elle n'a toutefois pas voulu accorder le plein montant de \$28 millions réclamés par Bell, mais tout en précisant que le reste n'est pas pour autant refusé. Le solde, précise-t-elle, sera étudié dans le cadre d'un "examen détaillé de tous les faits", lors de l'audience générale qui sera convoquée d'ici la fin de l'année. Les tarifs pourraient donc augmenter une fois de plus à l'automne.

L'été dernier, la commission présidée par l'ancien ministre des Finances Edgar Benson avait accordé à la société des hausses générales de tarifs lui procurant \$52 millions de plus par année.

Vous désirez du bon temps?

Adressez-vous à l'une ou à l'autre de ces AGENCES DE VOYAGES

CENTRE VILLE		
VOYAGES A.M.C. LTEE	1110 ouest, Sherbrooke suite 2108	845-3241
AMERICAN EXPRESS CO. LTD.	1200, rue Peel	861-3611
VOYAGES BEL-AIR INC.	2155, rue de La Montagne	844-8817
VOYAGES R. BERGERON INC.	Metro Guy	935-1182
AGENCE DE VOYAGES HOLIDAY INC.	550 ouest, rue Sherbrooke	849-3571
VOYAGE HONE	1460, Union	845-8221
EST		
VOYAGES KUEHNE & NAGEL	485, rue McGill	861-9311
AGENCE DE VOYAGES HENRI KELENY	2112, boul. St-Laurent (angle Sherbrooke)	845-3111
AGENCE DE VOYAGES MEADOWS	751 Square Victoria	849-1243
VOYAGES SELECT LTEE	620, rue Cathcart suite 504	866-3345
AGENCES DE VOYAGES TOURING CLUB MONTREAL INC.	1401, rue McGill	288-7111
TOUREX VOYAGES INC.	1454 de La Montagne, suite 211	843-8873
VOYAGES TRAVELAIDE	1010 ouest, rue Sainte-Catherine	861-7272
AGENCE DE VOYAGE VIAU	1218, rue Union, Carré Phillips	866-9381
AGENCE DE VOYAGES VIAU	3428, rue St-Denis	842-1751
VOYAGES ESPAGNE	1117 ouest, rue Ste-Catherine	849-6287
VILLE D'ANJOU		
AGENCE DE VOYAGES MARTIN	Place Versailles 7275 est, rue Sherbrooke	353-6930
AGENCES DE VOYAGES VIAU	Les Galeries d'Anjou	353-7650
OUEST		
AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC & PACIFIC	4950, ch. Queen Mary suite 405	735-4181
AGENCE DE VOYAGES LaSALLE	388, rue Lafleur LaSalle	366-8262
VILLE MONT ROYAL		
AGENCE DE VOYAGES LIBMAN	1255, boul. Laird, suite 320	735-6456
NORD		
VOYAGES R. BERGERON INC.	7725, rue St-Denis	273-3301
AGENCE DE VOYAGES JONICA SOLEX	5392, boul. SAINT-LAURENT CENTRE D'ACHATS FOREST 1381, boul. Forêt	279-6396 325-3411
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	Plaza St-Hubert 6321, rue St-Hubert	279-7321
TOTAL VOYAGES ENR.	361 est, boul. Henri-Bourassa	382-2429 382-3483
VOYAGES TRAVELAIDE	911 est, rue Beaubien	273-7755
LAVAL		
AGENCES DE VOYAGES TOURING CLUB MONTREAL INC.	1950, boul. de la Concorde	669-0823
AGENCE DE VOYAGES VIAU	Carrefour Laval	688-6211
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	512, boul. des Laurentides, Pont-Viau Centre d'achats Duvernay, 3100, boul. de la Concorde	669-1738 661-4860
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval	688-5310
ST-EUSTACHE		
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	350, boul. Sauvé, St-Eustache	627-4761
SAINT-JEROME		
JARO VOYAGES	Appels de Montreal 22, rue Legault, Saint-Jérôme	430-3657 436-3520
RIVE SUD		
G.W. CLARK & CO. LTD.	43, rue Green, Saint-Lambert	671-5555
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Place Longueuil	679-3777
BOULLEVARD		
AGENCE DE VOYAGES POIRIER	600, boul. Laurier, Bouché	467-8971

OFFREZ-VOUS AVANT LA FIN DE L'ÉTÉ UNE NOUVELLE CUISINE, SALLE DE BAINS ou SALLE DE JEU

10% DE RÉDUCTION SUR LE TARIF ORDINAIRE

À voir absolument LES FABULEUSES CUISINES MODULAIRES MHS
32 COULEURS ET TEINTES AU CHOIX VARIÉTÉ DE BOIS • CHÊNE • ÉRABLE • CERISIER • PIN

GRAND CHOIX DE CABINETS FORMICA LAMINÉS
• LUXUEUX MOBILIER POUR • CHAMBRES À COUCHER • BIBLIOTHÈQUES • SALLES DE JEU • SALLES DE BAIN • BUREAUX • SALLES DE T.V.

PIÈCES ADDITIONNELLES
Ajoutez les pièces supplémentaires qu'il vous faut et économisez des milliers de dollars plutôt que de déménager dans une maison plus grande ou vous surtaxer à rembourser une hypothèque à taux d'intérêt élevé. Nos prix comprennent la finition intérieure et extérieure. Consultez nos experts maintenant!

De \$25.00 à \$100.00 le pi. car. selon la qualité choisie
Gros œuvre (charpente)
\$20.00 à \$30.00 selon la qualité choisie

SALLES DE JEU
C'est maintenant le temps de vous faire une salle de jeu. Les salles de jeu construites par MHS sont très spéciales. Elles sont faites selon vos goûts. Nous offrons un choix complet de pinneaux muraux, de couvre-planchers et de carreaux de plâtré. Installation complète. Les prix comprennent aussi les conduits de chaleur et les travaux d'électricité

12' x 22'
\$1,995 — \$2,495 — \$2,995
selon les matériaux choisis

ÉLÉGANTES SALLES DE BAINS
Renovez votre salle de bains actuelle ou ajoutez-en une supplémentaire. Choix de styles et couleurs. Coiffeuse mur à mur, etc.

\$1,495,
\$1,995, \$2,495
dépendant du choix

NETTOYAGE ET PEINTURE DE MAISON
Nous offrons un service complet de nettoyage et de peinture de maison. Nous nettoisons murs et plafonds, tapis, moquettes, meubles rembourrés, parquets ou lambris. NOUS FAISONS AUSSI LES TRAVAUX DE PEINTURE INTÉRIEURE DE PREMIÈRE QUALITÉ.

DEMANDEZ UNE ESTIMATION COMPLÈTE POUR...

- Garages
- Rajouts
- Cuisines
- Mansardes
- Toitures
- Auvents
- Revêtement aluminium
- Fenêtres aluminium
- Imperméabilisation de sous-sol
- Menuiserie
- Lucarnes
- Gouttières
- Salles de jeu
- Allées

VENEZ VISITER NOTRE SALLE D'EXPOSITION SISE DANS L'ÉDIFICE CESCO
4058 OUEST, RUE JEAN-TALON (VASTE STATIONNEMENT GRATUIT)

SERVICE DE RÉNOVATIONS MÉTROPOLITAIN

OUVERT LE DIMANCHE
HORAIRES SALLE D'EXPOSITION:
Lundi à mercredi:
9h00 a.m. à 5h00 p.m.
Jeudi et vendredi:
9h00 a.m. à 9h30 p.m.
Samedi:
9h00 a.m. à 4h00 p.m.
Dimanche:
11h00 a.m. à 5h00 p.m.

ENTRÉE SUR LE CÔTÉ DROIT DE L'ÉDIFICE CESCO

482-0600

Impôt municipal

Hanigan parlerait plutôt de 5 p. 100

par Florian BERNARD

Le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lawrence Hanigan, est favorable à ce qu'une partie de l'impôt des particuliers et des corporations prélevé sur le territoire métropolitain par Québec soit remis directement à la CUM.

Dans une entrevue accordée à LA PRESSE, M. Hanigan s'est dit tout à fait d'accord avec cette conclusion du comité des finances en ce qui touche l'obligation de créer une nouvelle source de revenus pour les villes. M. Hanigan a toutefois émis une réserve sur le pourcentage de 1 p. 100 de l'impôt que réclame le comité des finances. Il estime, quant à lui, que ce pourcentage est nettement insuffisant, compte tenu des obligations actuelles de la CUM et des engagements très lourds pour les prochaines années.

C'est d'un pourcentage de l'ordre de 5 p. 100 qu'il faudrait parler, selon M. Hanigan, si l'on désire réellement permettre à la CUM et aux grandes agglomérations municipales de faire face à leurs responsabilités financières.

Le président Hanigan a révélé à LA PRESSE qu'il a demandé au gouvernement de retenir l'idée d'un rapatriement d'une partie de l'impôt au profit de la CUM. Il a ajouté que cette idée fait graduellement son chemin au gouvernement et que les quelques réticences qui demeurent encore ancrées dans certains secteurs tomberont sous peu. Ces réticences viennent, selon M. Hanigan, d'une certaine crainte qu'ont les gouvernements supérieurs de voir les villes prendre trop d'importance.

Il faudra pourtant se rendre à l'évidence, d'ajouter M. Hanigan, que le système de la taxe foncière, est complètement dépassé et ne correspond plus à aucune logique.

L'impôt sur le revenu constitue, selon M. Hanigan, un moyen juste et équitable de financer les villes parce que tout le monde est appelé à contribuer selon sa richesse individuelle. La CUM a été créée — rappelle-t-il — dans le but de partager les coûts entre tous les citoyens. Or, selon M. Hanigan, le système actuel de la taxe foncière ne justifie aucunement une équitable

table répartition des coûts. Certaines personnes peuvent posséder un revenu très élevé — mais ne posséder aucun immeuble important sur le territoire métropolitain — et échapper de cette façon à un financement de la CUM.

M. Hanigan a rappelé que les récents chiffres publiés au sujet de l'augmentation considérable des coûts de construction des prolongements du métro ne donnent qu'un aperçu de ce qui attend la CUM au cours des prochaines années.

"Quand le comité des finances parle de dépenses de l'ordre de \$1 milliard et

demi d'ici 1980, dit-il, il faut considérer ces chiffres comme étant extrêmement conservateurs. C'est plutôt de \$3 milliards qu'il faudrait parler."

M. Hanigan est d'opinion que le seuil du réalisme en ce qui touche la capacité financière des contribuables de la CUM a été enfoncé depuis belle lurette. Le plafond de \$1 par \$100 d'évaluation en ce qui touche la taxe foncière est lui aussi enfoncé de façon spectaculaire. Les citoyens de la CUM ne pourront tout simplement pas absorber les dépenses des prochaines années.

P & W rencontrera le comité des sages

La compagnie Pratt and Whitney n'a pas de nouvelles offres à faire pour faciliter le retour de ses employés actuellement en grève. Mais au cours d'une rencontre ce soir avec les membres du Comité des "citoyens éminents", son attitude sera qu'elle est ouverte à toutes les suggestions.

La semaine dernière, la compagnie, plus célèbre sous le nom de United Aircraft, avait soumis, pour remise au syndicat, un calendrier de retour au travail, suite au recensement fait par les sept membres du Comité.

C'est ce calendrier que le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a demandé vendredi au Comité de commenter, ce qu'il a refusé de faire à ce moment-ci, du moins publiquement.

Mais la rencontre de ce soir permettra aux membres du Comité de proposer des modifications qui pourraient rendre le calendrier plus acceptable au syndicat.

Il n'est pas question pour

la compagnie de faire des mises à pied parmi ceux qui travaillent actuellement à la compagnie, mais un porte-parole, M. André Clodong, souligne que Pratt and Whitney est prêt à reprendre autant de monde que possible le plus rapidement possible.

Pour lui, la position de la compagnie peut être améliorée et son attitude n'est absolument pas de dire que le calendrier est à prendre ou à laisser.

Premier pas

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré lundi que la fermeture des ports atlantiques aux chalutiers soviétiques pouvait être considérée comme le premier pas vers une politique qui donnera au Canada un prolongement de sa souveraineté sur une distance de 200 milles au large des côtes canadiennes.

vente géante de fourrure

Choisissez dès maintenant notre fourrure mode 76



- Manteaux en rat musqué naturel \$ 499
- Manteaux en loup naturel avec suède \$ 499
- Manteaux en chat sauvage naturel \$ 599
- Manteaux en vison naturel pastel au choix. Peaux semi-allongées, \$ 999

Giguère
FOURRURE

787 est, MONT-ROYAL
Coin Saint-Hubert — 200 verges du métro
STATIONNEMENT GRATUIT
526-6611

- Stationnement gratuit à l'arrière de l'église, entrée rue Saint-Hubert
- 7 étages pour vous servir
- Plan budgétaire et mise de côté.

CHAT SAUVAGE

Manteau court en chat sauvage naturel ou teint roux \$449

RAT MUSQUÉ

Manteaux en rat musqué garni \$499

CHAT

Chat sauvage naturel. Peaux descendues. \$599

RAT MUSQUÉ

Manteaux en rat musqué naturel, qualité supérieure. \$599

RENARD

Manteaux en renard roux ou gris naturel. \$899

CASTOR

Manteaux en castor rasé et lustré. \$899

SWAKARA

Manteaux en loutre Swakara, teint noir. \$999

CHAT OCELOT

Manteaux en chat ocelot naturel, unis ou ornés. \$999

CHAT LYNX

Manteaux en chat Lynx naturel \$1199

VISON

- Pattes et Renard \$1095
- Dark Ranch, pleines peaux \$1295
- Black Cross \$1395
- Perle Canada Majestic \$1495
- Shadow bleu \$1795
- Buff naturel \$1395

MISE DE CÔTÉ

- Corrections d'ajustages gratuites
- Plan de mise de côté et conditions faciles

Vous avez besoin d'un coussinet que votre distributeur n'a pas en stock? Dites-lui de s'adresser à l'entrepôt de Koyo à Montréal!

Notre immense inventaire nous permet de livrer immédiatement les roulements à billes, à rouleaux, à rouleaux coniques et à aiguilles, ainsi que coussinets sphériques et pour servo-transmission.

KOYO BEARING SERVICE CANADA LIMITED
2210, 46^e Avenue, Lachine, Québec H8T 2P3
Tél. 514/636-4940



KB 75177

Pourquoi le Gouvernement britannique a-t-il parlé de menace à la sécurité nationale?

HENNESSY

10
la presse
se joint aux Lavallois pour vous inviter à fêter le dixième anniversaire de Ville de LAVAL
du 1er au 10 août

OÙ EST LA JUSTICE?

A deux reprises, le Docteur Henry Morgentaler a été acquitté. Aujourd'hui, il est en prison. Aux protestations des citoyens canadiens, M. Otto Lang, ministre fédéral de la Justice, a répondu que le système de jury ne constituait plus un mode d'administration de la justice valable au Canada. Les juges ont rendu un verdict de culpabilité pour remplacer la voix du peuple qui avait jugé qu'un homme était innocent.

M. Lang a ajouté que cette loi étrange et dangereuse serait immédiatement amendée afin que la chose ne puisse se reproduire. Néanmoins, il n'a rien fait pour rendre justice à la victime. A l'heure actuelle, dans les prisons du Québec, est détenu un homme qui, à deux reprises, a été jugé innocent par ses pairs du Québec. Nous demandons la libération immédiate du Docteur Henry Morgentaler.

- ROSALIE ABELLA, AVOCATE • DORIS ANDERSON, RÉDACTRICE EN CHEF, MAGASINE CHATELAINE • DAVID ARCHER, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DU TRAVAIL DE L'ONTARIO • EVELYN ARMSTRONG, CUPE • PIERRE BERTON, ÉCRIVAIN ET ANIMATEUR, RADIO-TÉLÉVISION • EDWARD BRONFMAN, HOMME D'AFFAIRES • ROSEMARY BROWN, M.L.A. • HOWARD BUCHBINDER, PROFESSEUR • JUNE CALLWOOD, ÉCRIVAIN • DALTON CAMP, ANCIEN PRÉSIDENT DU PARTI PROGRESSISTE, CONSERVATEUR • PAMELA CHAPPEL, JUGE, COUR D'APPEL DE L'IMMIGRATION • YVON CHARBONNEAU, C.E.Q. • ADRIENNE CLARKSON, ANIMATEUR RADIO • LILIAN COLE • MAXWELL COLE, HOMME D'AFFAIRES • DOCTEUR PETER COLE • PAUL COPELAND, AVOCAT • APRIL COULTON, CONSEIL DU TRAVAIL DU TORONTO MÉTROPOLITAIN • ED COWAN, RÉDACTEUR EN CHEF, SATURDAY NIGHT • MADGE CRICHTON, ÉCRIVAIN • ROBERT CRICHTON, ÉCRIVAIN • SÉNATEUR DAVID CROLL • DAVID CROMBIE, MAIRE DE TORONTO • PHYLLIS CURRY, INFIRMIÈRE • GORDON EDELSTONE, HOMME D'AFFAIRES • SELMA EDELSTONE, FEMME D'AFFAIRES • DOCTEUR MEL EDWARDS, ÉDITEUR • GORDON FAIRWEATHER, M.P. • SAM FOX, PRÉSIDENT, CONSEIL DU TRAVAIL, TORONTO MÉTROPOLITAIN • WALLACE FRAM, AVOCAT • ROBERT FULFORD, RÉDACTEUR EN CHEF, SATURDAY NIGHT • JACK GAZAN, ANCIEN PRÉSIDENT, ASSOCIATION HUMANISTE DU CANADA • AUBREY GOLDEN, AVOCAT • JERRY GOODIS, DIRECTEUR PUBLICITAIRE • RÉV. DUKE GRAY, FIRST UNITARIAN CHURCH, TORONTO • MENDEL GREEN, C.R., AVOCAT • SYDNEY HARRIS, AVOCAT • MARY HECHT, SCULPTEUR • VIRGINIA HUNTER, PROFESSEUR • LYNDY HURST, ÉCRIVAIN • PAULINE JEWETT, PRÉSIDENTE, UNIVERSITÉ SIMON FRASER • MARYON KANTAROFF, SCULPTEUR • JUDY LAMARSH, AVOCATE ET COMMENTATRICE • LAURIER LAPIERRE, COMMENTATEUR ET PROFESSEUR • DR SAUL LEVINE • FLORA MACDONALD, M.P. • GRACE MCINNIS, ANCIEN MEMBRE DU PARLEMENT • DENNIS McDERMOTT, PRÉSIDENT, TRAVAILLEURS UNIS DE L'AUTOMOBILE • JOE MESLINS, VICE-PRÉSIDENT, TRAVAILLEURS UNIS "UNITED HATTERS INTERNATIONAL" • DONALD MONTGOMERY, SECRÉTAIRE-TRESORIER DU CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA • RÉV. PETER B. MOORE, ANGLICAN • RÉV. JOHN MORGAN, PASTEUR ÉMERITE, "FIRST UNITARIAN CONGREGATION" • PETER C. NEWMAN, RÉDACTEUR EN CHEF, MAGASINE MACLEAN'S • RALPH ORTLIEB, DIRECTEUR RÉGIONAL, CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA • DENNIS PELRINE, ÉCRIVAIN • ELEANOR PELRINE, ÉCRIVAIN • MARCEL PEPIN, C.S.N. • JAMES PETER, ANCIEN PRÉSIDENT, FÉDÉRATION CANADO-ARABE • BILL POTTS, PRÉSIDENT, ASSOCIATION HUMANISTE DE TORONTO • BETTY ROBERTSON, CHANTEUSE • EVELYNE ROSEN • HARRY ROSEN, HOMME D'AFFAIRES • PHILIP ROTH, HOMME D'AFFAIRES • CLAYTON RUBY, AVOCAT • DOCTEUR MORTON SHULMAN, M.P.P. • RABBIN REUBEN SLONIM • AVIVA SOUED • HARVEY SPIEGEL, AVOCAT • JANICE E.G. STEEL, JUGE, COUR D'APPEL DE L'IMMIGRATION • ARTHUR STEVENS, HOMME D'AFFAIRES • PETER C. SWANN, FONDATION BRONFMAN • GUS TOLENTINO • JULIE TOLENTINO, INFIRMIÈRE • LEON WEINSTEIN, HOMME D'AFFAIRES • MARVIN ZUKER, AVOCAT • GORDON BARRON, C.R. • RUTH BARRON • S. BEAUDOIN • LOIS BÉDARD • C. BULL, PHARMACIEN • MAY COHEN, D.M. • GERALD COHEN, D.M. • J. COSTELLO, L.L.B. • EDWARD CREED • RÉV. G.R. DONEY • T.C. (TOMMY DOUGLAS), M.P. • JERRY GREEN, D.M. • JANE HUTCHINS, ENSEIGNANTE • MARGARET LAURENCE, ÉCRIVAIN • MORRIS MANNING, AVOCAT • JOSEPH PEARL • GOLDIE PEARL • THOMAS L. PIMBLEY, TRAVAILLEUR SOCIAL • LINDA RAPSON, D.M. • JOYCE ROSENTHAL.

Ce manifeste n'entend en aucune façon se faire l'écho du point de vue des signataires sur la question de l'avortement. Il constitue un appel à la justice en faveur d'un citoyen canadien dont les droits ont été lésés. Si vous partagez l'opinion énoncée ci-dessus, veuillez faire parvenir un télégramme ou une lettre au Premier ministre du Canada, l'Honorable Pierre Elliott Trudeau.

COMITÉ POUR L'AMNISTIE DU DOCTEUR MORGENTALER SUITE 701, 99, AVENUE ROAD, TORONTO — 416-922-4535

Les conserves, c'est l'été en hiver

La mise en conserve n'est pas une invention moderne. Du moins dans son sens large. De tous temps on a procédé à la conservation de certains aliments, en prévision des mois d'hiver, pour mettre de côté une partie d'une récolte, que celle-ci soit le produit d'une culture, d'une chasse ou d'une pêche. On a toujours fumé, salé, ou fumé et salé à la fois, certaines viandes et poissons; on le fait encore. On a toujours utilisé le vinaigre et le sucre, séparément ou mêlés pour conserver les légumes et les fruits.

Textes :
François KAYLER

Photos :
J.-Y. LETOURNEAU

on utilise encore couramment ces procédés. On a toujours abrité certains aliments du contact de l'air en employant de l'huile, et les sardines à l'huile sont encore consommées couramment. On a, de tout temps, fait sécher purement et simplement les produits pour les conserver, et cette pratique est encore courante, qu'il s'agisse de fruits, de légumes, de viandes, de poissons ou même de produits composés.

Stérilisation

La stérilisation est venue élargir considérablement les possibilités de la mise en conserve. On traite de cette façon, aussi bien les viandes et les poissons, que les fruits et les légumes; les plats cuisinés peuvent subir le même traitement et être servis après n'avoir été que réchauffés... parfois à des milliers de milles du lieu de leur préparation. Le procédé est largement utilisé par l'industrie, mais il est appliqué avec succès sur une base domestique, à condition de suivre scrupuleusement les règles de base.

La congélation a donné une nouvelle dimension à la conserve en permettant de retrouver, au moment de l'utilisation, un produit cru ayant les qualités du produit frais, alors que la stérilisation ne peut offrir qu'un produit cuit. Mais tributaire du froid, sans défaillance tout au long de la chaîne qui va du producteur au consommateur, elle a des exigences que les autres modes de conservation n'ont pas. Utilisée sur une base industrielle, elle est aussi exploitée à l'échelle domestique.

La lyophilisation

La lyophilisation, qui utilise le froid et la déshydratation combinés



Qu'ils soient à couvercle vissé ou à couvercle muni de pinces, les bocaux doivent être choisis dans le format qui convient au produit que l'on veut mettre en conserve ou l'utilisation que l'on doit en faire suivant le nombre de personnes à servir.

au moment de la préparation, permet de donner un produit ayant les propriétés du produit frais, sous une forme déshydratée; elle évite les inconvénients de la stérilisation et ceux de la congélation. Elle ne peut être que préparée industriellement à des coûts très élevés, qui en limitent l'application.

Précautions. La mise en conserve faite à la maison par stérilisation ne pose, en principe, pas de problèmes. Elle doit cependant être conduite en suivant scrupuleusement les règles de base. Des complications peuvent survenir, si elle est mal appliquée, au chapitre de la conservation et à celui de la qua-

lité du produit qui sera consommé. Les empoisonnements, parfois mortels, ne se produisent que très rarement avec des produits de conserve industrielle; ils sont en général causés par des conserves maison qui ont été mal préparées et dans lesquelles le bacille botulique se développe.

Ce bacille extrêmement dangereux, dans des conditions spécifiques, produit une toxine neurotoxique qui peut causer la paralysie et la mort à la suite de défaillance respiratoire. La production de cette toxine se fait dans des conditions précises: absence d'oxygène et milieu faiblement acide. Certains aliments, viandes ou légumes, peuvent constituer un milieu favorable au développement de cette toxine. Il est simple de l'éviter, la chaleur la détruisant automatiquement. Les cas de botulisme surviennent souvent à la suite d'ingestion de con-

serves faites à la maison qui n'ont pas été soumises à une température assez élevée pendant la durée requise.

Lorsque l'on prépare soi-même ses conserves à la maison il est essentiel de se munir d'un matériel parfait et de suivre à la lettre les instructions requises. Si les bocaux eux-mêmes peuvent être réutilisés indéfiniment, les rondelles de caoutchouc ou les disques de métal caoutchoutés doivent être remplacés à chaque nouvelle utilisation.

Pour ceux qui sont encore novices dans la préparation des conserves par stérilisation ou par congélation, le ministère de l'Agriculture du Canada a préparé une série de brochures explicatives détaillées que l'on peut obtenir directement en s'adressant au Service des consommateurs de ce ministère.

La stérilisation

Quand la récolte des légumes et des fruits bat son plein, la mise en conserve constitue un moyen simple et économique de faire des économies et de faire des provisions de produits de bonne qualité. Deux points essentiels doivent être observés: ne choisir que des éléments très beaux et très frais, stériliser parfaitement les produits.

Les légumes et les fruits doivent être sains et frais, mûris à point. On doit retirer les tiges, les feuilles et toutes les parties inutiles. Les légumes doivent être lavés parfaitement avant d'être blanchis.

Les bocaux ne doivent être ni endommagés, ni fêlés; les rondelles de caoutchouc ne sont faites que pour servir une seule fois. Bien lavés les bocaux doivent être réchauffés au four avant l'utilisation. Pour les remplir en évitant les bris, les placer sur une serviette, sur du papier plié, sur du bois. Plonger les rondelles de caoutchouc dans l'eau bouillante avant de les placer sur les bocaux.

Le bain

Il faut remplir les bocaux en laissant un espace de tête. Cet espace empêche le liquide de fuir et les bocaux de conserve de bomber. Après le remplissage, faire sortir les bulles d'air. Ne pas remplir plus de récipients à la fois que le cuiseur à pression, ou que le bain d'eau bouillante, peut en contenir.

Dans le cas de bocaux de verre munis de pince, ajuster la pince du

dessus, mais non celle du dessous pendant la stérilisation. Dans le cas des bocaux à bande métallique, visser le couvercle complètement puis dévisser d'un quart de tour. Dans le cas des boîtes de conserve métallique, choisir de préférence celles qui ont un fini intérieur verni.

Il existe plusieurs méthodes de stérilisation. L'essentiel, que l'on utilise l'une ou l'autre, est de stériliser immédiatement et pendant toute la durée recommandée pour le produit.

Eau bouillante et pression

La méthode la plus simple utilise l'eau bouillante. Tout récipient assez grand peut servir de stérilisateur s'il permet de recouvrir la totalité des bocaux ou des boîtes d'eau. Il doit avoir un fond mobile pour que l'eau circule sous les contenants.

La méthode sous pression, utilisée par l'industrie, offre plus de sécurité puisqu'elle permet d'obtenir des températures très élevées.

Après la stérilisation, il est essentiel de bien fermer les bocaux, de visser complètement la bande métallique ou de rabattre la pince de côté. On ne doit jamais ouvrir un bocal après la stérilisation.

Les bocaux de verre doivent refroidir à l'abri des courants d'air et sans être recouverts. Les boîtes de fer blanc doivent être placées dans de l'eau froide courante jusqu'à complet refroidissement.

La congélation

Le prix de revient de la congélation est peut-être plus élevé que celui de la mise en conserve, mais il y a des avantages qui lui permettent de gagner de la popularité d'année en année. La congélation redonne, à l'état frais, un produit que l'on a mis "en conserve" plusieurs mois auparavant, ce que la conserve par stérilisation ne peut pas offrir. La congélation c'est comme l'été au cœur de l'hiver.

Si la congélation permet de servir toute l'année des produits saisonniers, elle permet aussi de les servir à des prix de saison de production.

Le choix des légumes à congeler est important. On ne doit employer que des produits de qualité, frais, fermes, mais murs à point. Ce choix est facile à faire lorsque les fruits et les légumes frais arrivent et inondent les marchés.

On ne peut cependant pas conge-

ler tous les légumes. Les asperges, les haricots, les pois, les épinards, les maïs en grains se congèlent bien, contrairement aux légumes généralement consommés crus comme le concombre, les tomates, la laitue. Les légumes-racines se conservent naturellement et sans mise en conserve par stérilisation.

La préparation des légumes pour la congélation est simple mais il faut prendre certaines précautions. Les légumes doivent être "blanchis" c'est-à-dire ébouillantés; sans ce traitement les enzymes, substances chimiques présentes dans les légumes à l'état naturel, détériorent le produit et lui communiquent un goût désagréable. Après les avoir ébouillantés, on doit refroidir rapidement les légumes. On les enveloppe ensuite hermétiquement en paquets contenant la ration nécessaire à un repas. Il est utile d'indiquer sur chaque paquet, le nom du produit qu'il contient et la date de la congélation.

Les marinades

Marinades et achars (relish) sont des conserves où le vinaigre joue le rôle principal. On traite de cette manière des légumes ou des fruits, des légumes et des fruits mélangés. Le vinaigre est épicé et aromatisé et sa qualité donne une qualité différente aux produits que l'on y plonge.

On connaît bien, dans ce genre de conserve, les cornichons, les betteraves, les petits oignons blancs, le ketchup, la sauce chili, les relish, etc... D'autres coutumes alimentaires dans d'autres pays sur le même principe produisent des marinades aux goûts différents.

Le goût agréable et qui varie de préparation en préparation, provient souvent d'un mélange en proportions variables, de saveurs acide, salée, sucrée, épicée. Pour réussir ces marinades, aussi simples, puissent-elles être, certaines précautions doivent être prises.

La fraîcheur des légumes et des fruits utilisés doit être irréprochable.

Certains légumes doivent tremper dans l'eau salée avant d'être marinés. Ce traitement aide à conserver leur fermeté au cours de la préparation et à leur enlever une certaine amertume. Les cornichons,

en particulier, doivent subir ce traitement.

Pour faire la saumure, il faut suivre les instructions données dans les recettes, surtout quant à la quantité de sel à employer. L'insuffisance de sel risque de faire amollir les marinades. Par contre, celles-ci risquent de se rider ou de devenir coriaces si l'on emploie trop de sel.

Le vinaigre doit être choisi de bonne qualité et être utilisé non dilué de préférence. Il est conseillé de suivre les indications contenues dans les recettes quant au type de vinaigre à employer.

L'emploi d'une petite quantité d'alun rend certaines marinades plus croustillantes.

On doit renouveler sa provision d'épices tous les ans car leurs qualités s'émoussent au cours d'un entreposage prolongé.

Dans la préparation des marinades, il faut utiliser de préférence des ustensiles d'émail (non craquelés) d'aluminium, d'acier inoxydable.

On peut utiliser comme contenants des bocaux de verre ou des pots de grès. On doit stériliser ces contenants, sauf dans le cas des marinades à forte concentration en vinaigre et en sucre.

J'en veux pour mon argent

par Jeanne Desrochers

Pas de gaspillage!

Quand on a été bien élevée par une mère qui ne jetait rien, et qu'on a sur elle l'avantage de posséder un congélateur, c'est bien gênant d'en venir à engraisser les poubelles. L'été est une saison difficile pour celles qui n'aiment pas gaspiller.

Les enfants partent de ci de là en vacances, et on oublie de commander le lait. Vite vite des crêpes, avant que le lait ne sursisse! Mais pourquoi courir, les crêpes sont aussi bonnes, et même meilleures avec du lait sûr.

Je suis tout de même obligée de jeter un lot de bananes, qui mûrissent trop vite. Que faire avec celles qui sont récupérables?

Un pain de noix, bien sûr. Et puisqu'il y a le congélateur, deux ou trois pains de noix s'il le faut.

J'ai une recette américaine qui se fait en quatre étapes:

— le mélange sec: 2 t. et demie de farine, 2 c. à thé de poudre à pâte, 1/2 c. à thé de soda, 3/4 de c. à thé de sel;

— la pâte de base: 1/2 t. de shortening battu avec 1 t. de sucre, deux oeufs, 1/2 c. à thé de vanille et 1/2 t. de noix hachées;

— la purée de bananes, à partir de 2 ou 3 gros fruits, ou l'équivalent d'une tasse, écrasés dans 2 c. à table de lait;

— le mélange final, qui consiste à ajouter à la pâte de base, en alternant et sans battre plus qu'il ne faut, le mélange sec et la purée de bananes.

Le pain de noix doit cuire entre 45 et 55 minutes, dans un four de 350 degrés, soit dans un moule carré (8" x 8" x 2") soit dans un moule à pain rectangulaire. Certaines recettes recommandent de tapisser le moule d'un papier graissé, pour faciliter le démouillage.

Une autre façon de faire le pain aux noix, avec ou sans bananes, c'est la façon d'Adèle Davis, la papesse de l'alimentation naturelle et des recettes enrichies.

Elle propose comme mélange

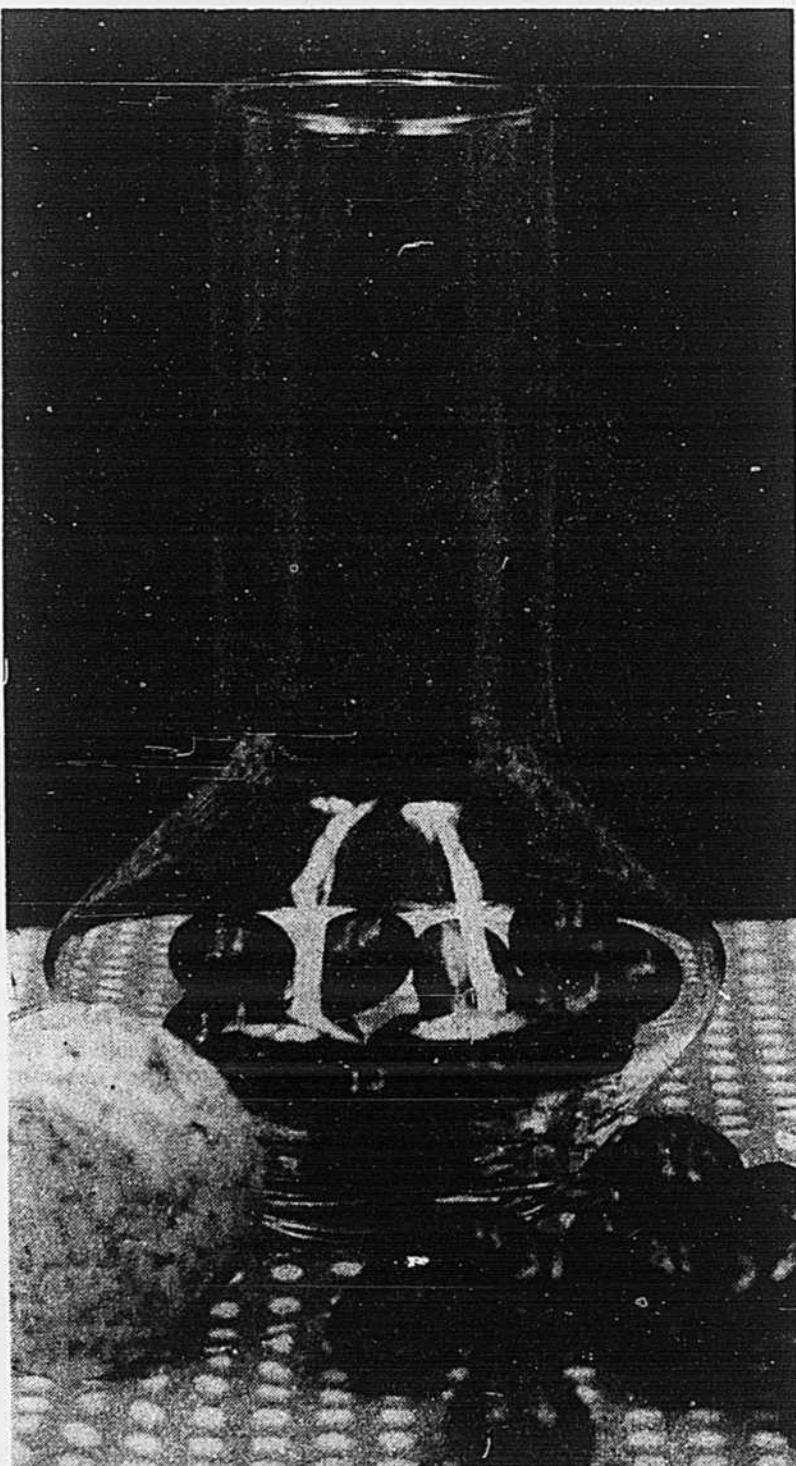
sec: 1 tasse et demie de farine de blé entier, 1/2 de tasse de lait en poudre (pas la poudre instant, mais l'autre, qui se vend surtout dans les magasins spécialisés et qu'on trouve sous l'étiquette de la maison Dalgé et frères, de Verchères) 2 c. à thé de poudre à pâte, 1 c. à thé de sel, 1 tasse de noix. Les autres ingrédients sont ajoutés sans trop brasser: 1 tasse et 1/2 de lait ou de yogourt, 1 oeuf, 3 c. à table d'huile végétale, 1/2 de tasse de miel ou de mélasse, 1/2 tasse de germe de blé.

Si on fait le pain de noix aux bananes, on substitue au lait une tasse et quart de bananes écrasées avec le zeste d'un demi-citron. On peut faire de même avec des ananas émiettés, de la compote de pommes, des pruneaux ou des abricots secs (passés au blender avec l'eau dans laquelle ils ont gonflé). On peut aussi remplacer les noix et l'huile par 3/4 de tasse de beurre d'arachides.

Le pain de noix que je préfère commence avec la base suivante: une orange entière, coupée en 6 ou 8 sections, avec sa pelure, passée au hachoir à viande ou au blender avec 3/4 de tasse de dattes et 1/2 t. de noix. On ajoute à ce mélange 1/2 t. d'eau chaude, 2 c. à table de beurre et un oeuf bien battu. Le mélange sec est ensuite ajouté: 2 tasses de farine, 1/4 c. à thé de sel, 1/2 c. à thé de soda, et 3/4 de tasse de sucre.

Et pour finir, on peut faire un bon pain de noix au son en utilisant la recette de muffins publiée sur les boîtes de son (All Bran) en doublant la quantité de farine, de sucre et de sel, en diminuant à 2 c. à table la quantité d'huile ou de shortening fondu, et en remplaçant les raisins par des noix.

Dans ma famille, les pains de noix, et les muffins remplacent avantageusement les gâteaux. Avantagusement pour la santé des enfants, et avantagusement pour la mère, qui n'a jamais de glaçage à préparer.



Certains bocaux sont munis de couvercles en liège; très décoratifs, ils ne peuvent être utilisés que pour des conserves qui baignent dans un agent conservateur suffisamment fort pour se suffire à lui-même, l'alcool par exemple. On peut, en particulier, dans ces verres de fantaisie préparer des fruits à l'eau de vie.



LE "FORT MINGAN" un lien avec la Basse-Côte-Nord

Textes : Denis MASSE
Photos : Jean GOUPIL

On parle d'étatisation du transport maritime

par Denis MASSE

- 3 -

L's'en est fallu de peu qu'un nouveau bateau, de type *Campcraft*, soit mis en service cette année entre Sept-Îles et Natashquan.

L'Agence Maritime en a fait la proposition ferme aux gouvernements comme solution au problème du surnombre des passagers.

Il faut bien admettre qu'un bateau plus gros que le "Fort Mingan" ne saurait prétendre à une solution valable car il faudrait alors sacrifier quelques ports d'escale comme Baie-Johan-Beetz et La Romaine, par exemple, où la profondeur à quai peut tout juste permettre au "Fort Mingan" d'accoster.

Le bateau tout neuf que la compagnie envisageait de mettre en service aurait admis 80 passagers à bord ; il aurait quitté Sept-Îles tous les deux jours, aurait couché à Natashquan et serait revenu au point de départ le lendemain.

Il aurait même eu le temps d'établir une liaison rapide avec Port Menier, à la pointe de l'île d'Anticosti.

Ce navire supplémentaire que l'on aurait pu utiliser pendant les trois mois de pointe, aurait absorbé le surnombre des voyageurs sur la

liaison la plus achalandée, celle de la Moyenne-Côte-Nord.

Refus du Québec

L'Agence Maritime établissait la part des gouvernements à \$300,000.

Le gouvernement fédéral, qui, ne l'oublions pas, assume les deux tiers de la subvention, a accepté cette proposition; le gouvernement provincial, pas.

Le ministre provincial des Transports se dit assez généreux pour cette région isolée en assumant la construction d'une route qui lui aura coûté au-delà de \$30 millions, entre Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre.

Route difficile

La route, sur laquelle il reste à compléter un tronçon de 12 milles, à environ 92 milles de Havre-Saint-Pierre vers l'ouest, devait être terminée à l'automne. Personne ne croit cependant qu'elle pourra l'être cette année.

Il s'agit d'un projet extrêmement difficile. Les constructeurs ont dû franchir 10 rivières; le pont le plus long a 1,500 pieds et unit les deux rives de la Moisie. Il a fallu aussi jeter quatre grands pontons de 75 pieds; des torrents ont emporté des chemins d'accès, des structures de construction et des ponts Bailey employés durant la construction.

Une fois terminée, la route sera carrossable mais non pas asphaltée sur toute sa longueur. L'année prochaine, on pourra rouler sur 60 milles d'asphalte entre Moisie et Sheldrake.

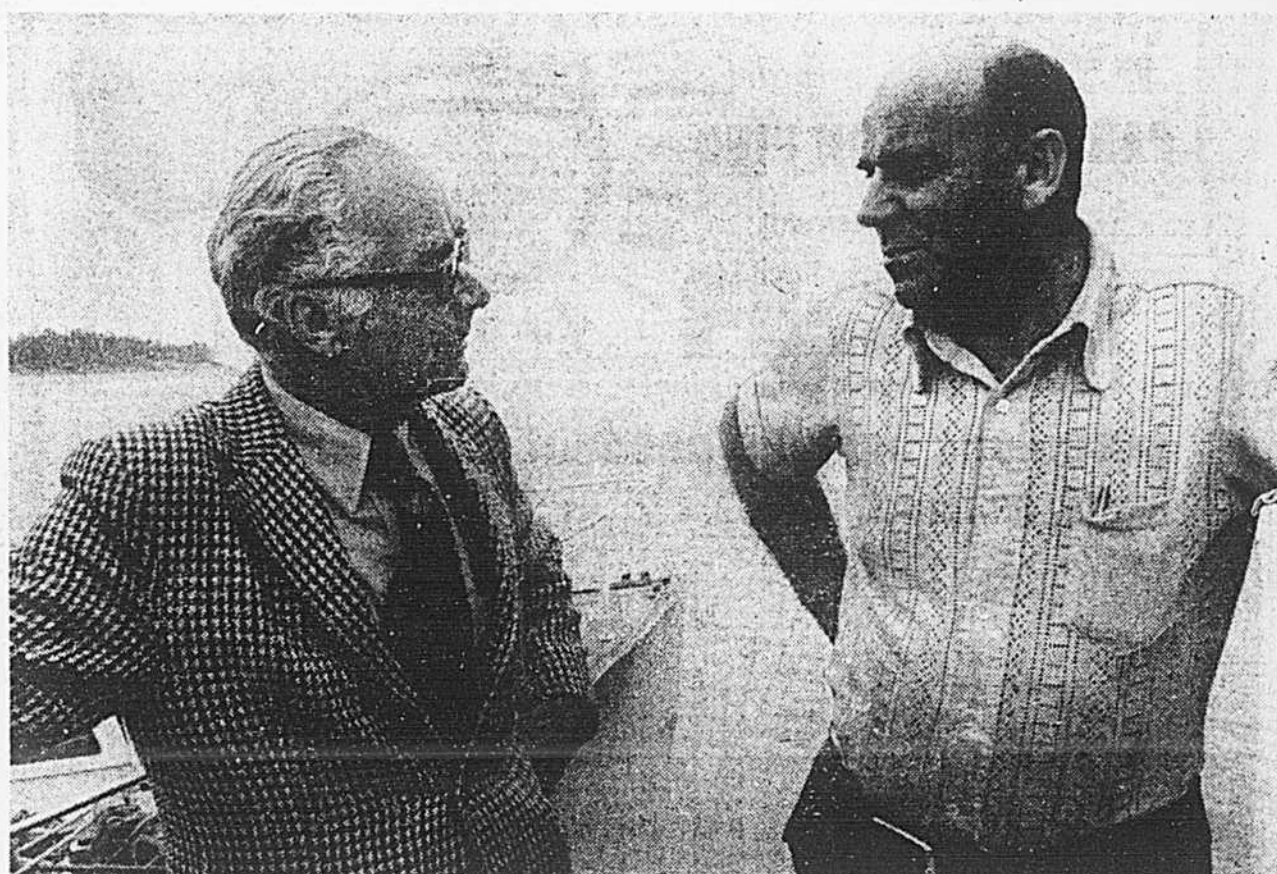
Priorité au Québec : les traverses

Autre motif de refus: le ministère des Transports s'est donné en priorité l'établissement et l'amélioration de bons systèmes de traverses maritimes. Il amorce en ce sens un programme à long terme qui règlera les problèmes de la traverse à Tadoussac, à Rivière-du-Loup, à Baie-Comeau, à l'Île-au-Condre, partout où les transports maritimes sont déficients.

Pour le ministre Mailloux, il n'est pas question de modifier le transport "latéral" avant d'en finir avec les traverses.

Le "Fort Mingan" n'étant pas apte à naviguer l'hiver, certains ports côtiers ne pouvant admettre de navires plus gros, il y a fort à parier que la population isolée de la Basse-Côte-Nord subira encore longtemps les avatars du transport maritime.

Au moins, une fois la route 133 ouverte à la circulation entre Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre, les services maritimes seront allégés d'une partie actuellement encombrante du trafic-passagers et même



Jean-Paul Cloutier, coordonnateur de l'Agence Maritime (à gauche) et Henri-Paul Boudreau, administrateur de la municipalité de la Basse-Côte-Nord ont des vues diamétralement opposées sur l'organisation du transport maritime. Ce dernier demande au gouvernement du Québec de prendre en charge ce service. "Lubie!", répond le premier.

du fret. Les horaires pourraient être mieux observés; tous les candidats au voyage devraient être satisfaits.

Étatiser les transports

L'administrateur-délégué de la Basse-Côte-Nord, M. Henri-Paul Boudreau, ne l'entend pas du tout de la même oreille.

Pour lui, les services maritimes actuels sont inadéquats et il en fait

part au gouvernement dans son dernier rapport annuel.

Bien plus, il recommande sans ambages l'étatisation du transport maritime. Selon lui, cette desserte devrait être confiée à la Société des traversiers du Québec.

Il a reçu à cette fin l'appui de la majorité des habitants de la Basse-Côte-Nord qui ont signé une pétition.

Mais certains observateurs estiment son "rêve" à plus de \$60 millions, ce que les contribuables mettront dix ans à payer au taux de la subvention actuelle.

DEMAIN :

Le pays où la motoneige supplante l'automobile.

La clientèle bigarrée du "Fort Mingan", un mélange de touristes et de "gens de la Côte"

Pour avoir une cabine à bord du "Fort Mingan" en pleine saison, il faut s'y prendre de bonne heure. Dès le mois d'avril, et encore, il y a risque de n'avoir un choix de dates très étendu.

Mais qui donc voyage à bord de ce bateau? Quelle clientèle attire donc la Basse-Côte-Nord?

Des touristes? Oui, il y en a. La moitié environ des 140 passagers du "Fort Mingan" appartient à cette catégorie de voyageurs. Les uns recherchent le dépaysement offert par ce territoire presque vierge, les autres veulent explorer une partie encore inconnue du Québec, veulent ajouter ce coin perdu à leur carnet de découvertes; le voyage en mer fait le reste.

Une jeune Française, en visite pour la première fois au Québec, faisait de l'auto-stop dans la région de Rimouski; elle a aperçu une affiche annonçant les voyages du "Fort Mingan".

Le fait que cette région est tota-

lement dépourvue de routes lui a fait pressentir un nouveau monde à découvrir.

Partie seule de Dunkerque, à la recherche d'un Québec différent, Annette Cailleux, 24 ans, n'a pas été déçue par la côte sauvage offerte à ses yeux et à son appareil-photo.

Sherman Steinberg est président de la compagnie North American Paint, de Wanamassa, dans le New Jersey. Sur la carte, il a imaginé le voyage le plus original qu'il puisse concevoir: il quitte son New Jersey à motocyclette, se rend jusqu'à Rimouski, prend le bateau jusqu'à Blanc-Sablon, passe à Terre-Neuve par le ferry de Sainte-Barbe, refait toute l'île de Terre-Neuve en moto, passe au Nouveau-Brunswick en mettant encore une fois sa moto dans la cale d'un traversier et reprend sa Windjammer pour compléter la boucle jusque chez lui. Tout ce périple, il l'accomplit avec son garçonnet de neuf ans. C'était amusant de le voir demander aux autres passagers s'il y avait un bureau de l'American Express à Blanc-Sablon...

Antoine Lajoie, fonctionnaire de Québec, a décidé son vieil ami, Bernard Lessard, de Saint-Joseph-



Annette Cailleux découvre à Baie-des-Moutons une espèce de fleur propre à la Basse-Côte-Nord. "Cela ressemble à notre linagrette, mais la couleur est différente", dit-elle.

de-Beauce, à effectuer avec lui son premier voyage en bateau.

Un professeur de géographie de Sept-Îles, Normand Bélair, refait le voyage pour compléter un diaporama sur la région. Il est, du reste, invité à passer quelques jours chez l'un de ses élèves à Tête-à-la-Baleine.

Un autre professeur de géographie, de Haute-Rive cette fois, Jules Buisson, fait le tour de la Basse-Côte-Nord et des provinces maritimes avec Madame et leur bébé Stéphane. La Volkswagen est mise à profit pour les randonnées à terre.

Yves Saulnier, de Cap-de-la-Madeleine, n'a que 14 ans, son père l'envoie passer des vacances chez un ami de la famille à Saint-Augustin.

Jean Hudon, 16 ans, de Longueuil, et Michel Béchard, 20 ans, de Montréal (centre-ville), ont lié connaissance à bord du "Fort Mingan". Tous deux ont été attirés par la familiarité à l'auberge de jeunesse de Natashquan.

Gordon Lennard est vice-président de la Banque de Commerce Canadienne Impériale. Avec sa femme, il a entrepris de voir comment fonctionne la succursale flottante que maintient sa banque à bord du "Fort Mingan". Il négociera un prêt pendant la brève escale du navire à Blanc-Sablon.

Jean McLaughlin, lui, refait pour la nième fois la croisière de la Basse-Côte-Nord, dont il connaît les moindres recoins. Il est le descendant de la célèbre famille de l'automobile McLaughlin, une entreprise vendue à GM en 1928. On dit qu'il piloterait le "Fort Mingan" les yeux fermés; en tout cas, il a une anecdote à raconter sur chaque village. "Tu sais, les gens de Kegaska ont conservé leur accent gaélique d'origine..."

Une famille entière (mère et trois enfants) qui a habité longtemps Harrington, y revient avec nostalgie pour revivre des moments heureux et revoir de vieux amis.

Et les gens de la Côte

En plus de ce groupe de touristes, il y a tous les gens de la Côte qui ont affaires d'un village à l'autre.

A Saint-Augustin, par exemple, montent trois jeunes qui ont formé

récemment un orchestre: ils ont joué trois soirs à Saint-Augustin et se rendent à Blanc-Sablon remplir un engagement de deux semaines.

Des Indiens, à l'esprit toujours nomade, voyagent continuellement. L'un d'eux s'en va se marier à Mingan.

Un technicien en télécommunications se rend de La Tabatière à Romaine en bateau parce que, faute d'une bonne visibilité, les avions ne volent pas aujourd'hui.

Deux missionnaires oblates, les Pères Jean Fortin et Alexis Joveneau, s'en vont assister à un séminaire à Sept-Îles. Les deux exercent leur ministère dans des réserves indiennes. A noter que l'Agence maritime fournit traditionnellement le passage gratuit aux missionnaires.

A Blanc-Sablon, une bande d'enfants revient vers Harrington en compagnie d'un moniteur; ils sont allés passer des vacances au Labrador.

Une équipe de jeunes filles s'en va travailler aux fouilles archéologiques menées depuis huit ans par M. René Lévesque à Brador, près de Blanc-Sablon.

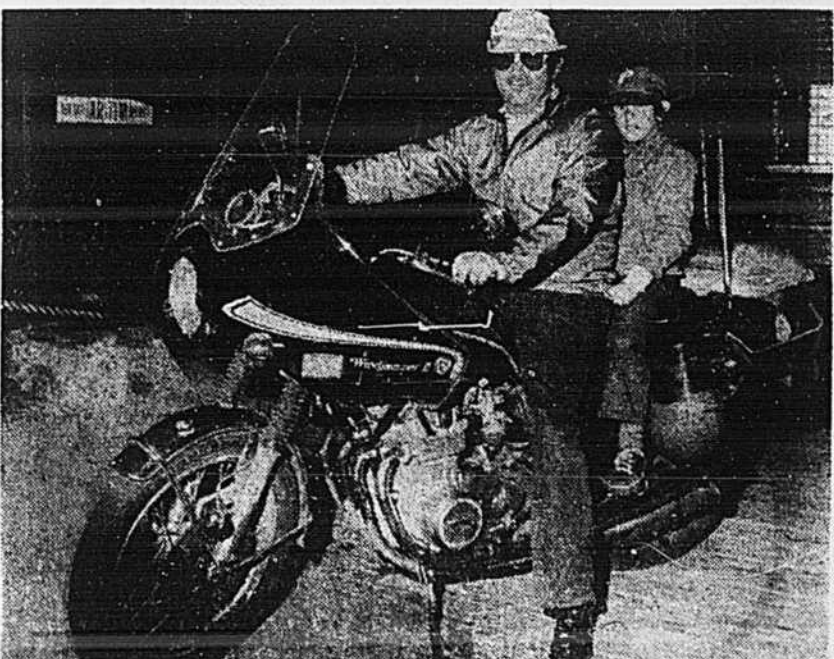
On voyage vraiment pour toutes sortes de raisons sur le "Fort Mingan", le seul navire qui emmène des passagers sur la Basse-Côte-Nord.



Descendant des McLaughlin qui ont attaché leur nom à une célèbre marque de voiture de "la belle époque", Jean est un habitué de la Basse-Côte-Nord qu'il visite en ami plus d'une fois par année.



Pique-nique sur un bateau. Il n'est pas nécessaire de se restaurer à la salle à manger du "Fort Mingan"; des passagers épargnent quelques dollars en cassant la croûte sur le pont du navire.



Au bout de la ligne, à Blanc-Sablon, cet industriel du New Jersey et son garçonnet de neuf ans ont enfourché leur puissante moto pour parcourir la côte de Terre-Neuve, reprendre le ferry vers le Nouveau-Brunswick et regagner leur home à nouveau sur la Windjammer.

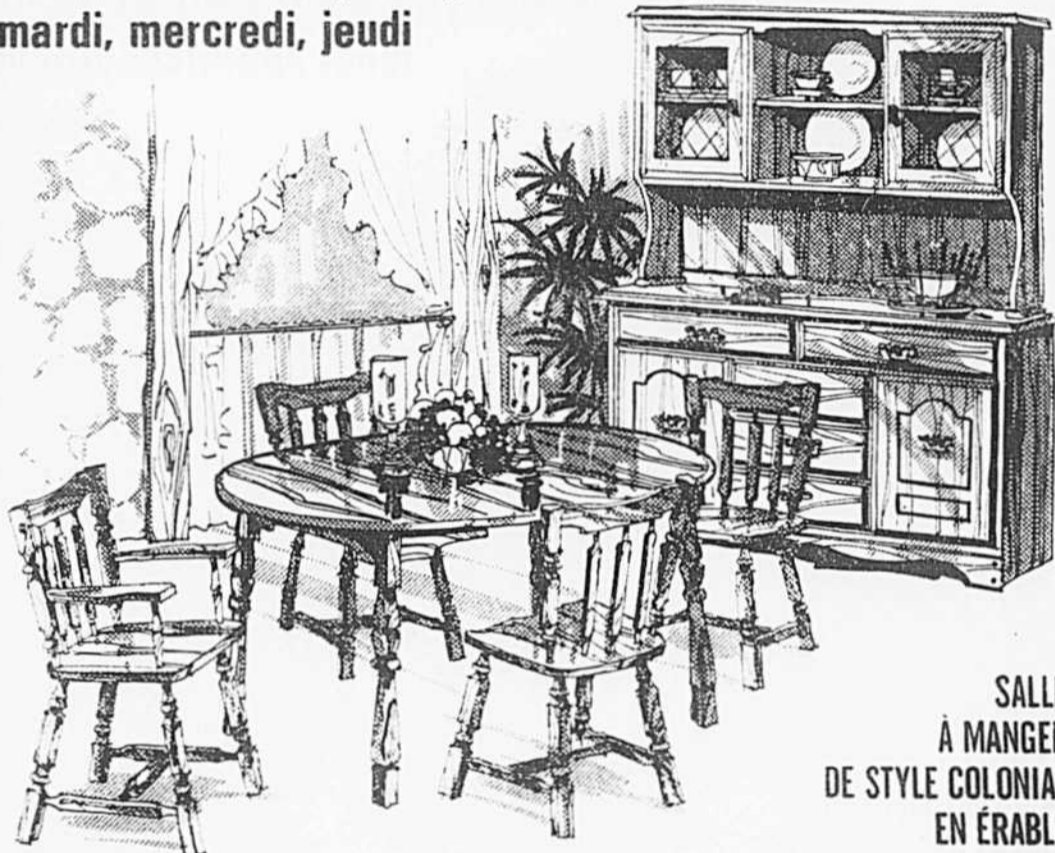
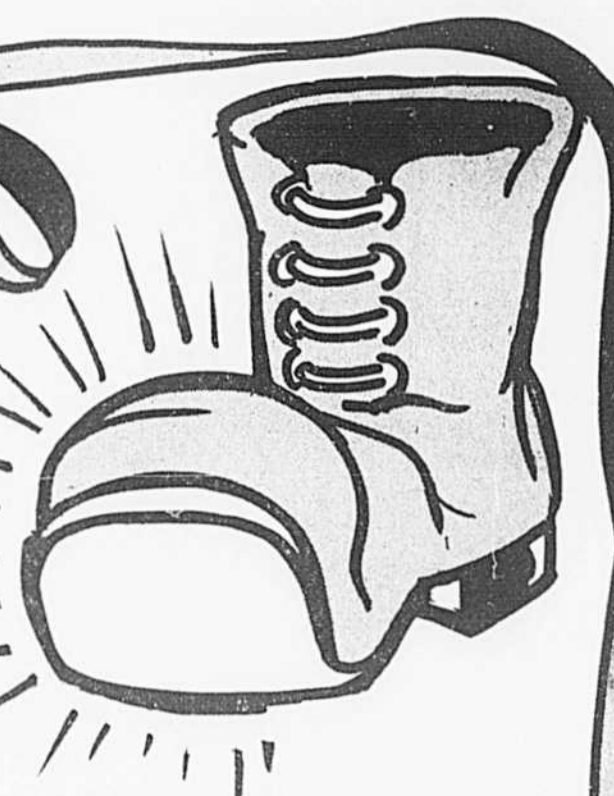
OFFRE SPECIALE
DU DEBUT DE LA SEMAINE:

PARTEZ DU BON PIED

en venant directement

chez **FAUCHER**
pour profiter de ces

occasions uniques pendant 3 jours:
mardi, mercredi, jeudi



SALLE
À MANGER
DE STYLE COLONIAL
EN ÉRABLE

La table ronde a un diamètre de 42 pouces, peut être agrandie à 60 pouces et ses pieds en bois massif sont façonnés au tour. Quatre chaises à dossier arrondi et à pieds solidement reliés entre eux.
LES 5 PIÈCES
PRIX SPECIAL

\$239⁹⁵

Le buffet en érable massif a 48 pouces de largeur, 17 pouces de profondeur et 33 pouces de hauteur. Il comprend 5 tiroirs et deux portes dissimulant des tablettes.
PRIX SPECIAL

\$159⁹⁵

L'étagère comprend deux compartiments fermés par des portes vitrées et deux tablettes au centre. Meuble très décoratif en érable massif.
PRIX SPECIAL

\$129⁹⁵



MOBILIER DE SALLE
DE SÉJOUR CONTEMPORAIN
POUR DÉCOR MODERNE — 4 pièces

BAS PRIX DE FAUCHER

\$249⁹⁵

Un grand canapé à trois coussins pouvant accueillir quatre personnes, une causeuse, un fauteuil et un tabouret forment cet ensemble. Toutes les pièces sont munies de coussins amovibles contenus dans des enveloppes munies de fermetures à glissière. Les bases sont munies de ressorts inaffaissables. Le tout est recouvert en tissu Herculon facile d'entretien et pratiquement inusable. Le tabouret est monté sur roulettes Shepherd. Cet ensemble s'harmonise bien avec tous les styles, et est idéal pour les familles à un ou plusieurs enfants.



MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER
de style méditerranéen, 6 pièces

Un magnifique ensemble comprenant une commode basse d'une largeur de 64 po. surmontée d'une glace verticale encadrée, une commode haute à plusieurs tiroirs, une tête de lit disponible dans les largeurs de 54 et 60 po et deux tables de chevet ayant chacune deux tiroirs. Tous les tiroirs sont construits suivant le mode d'assemblage à queue d'aronde et glissent sur un guide central. Les poignées sont cuivrées.

Une occasion à ne pas manquer

\$379

48, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval
Tél.: 384-0590



Une méthode qui prétend envoyer un enfant à l'université à 12 ans

par Anne RICHER

A trois mois, il marchait avec de l'aide.

A six mois, il marchait sans aide.

A sept mois, il connaissait l'alphabet.

A trois ans et demi, il connaissait suffisamment d'histoire, de géographie, d'anatomie, pour suivre une conversation et y participer.

Constantin Manos à six ans et demi est prêt à assimiler tout le cours élémentaire et à douze ans selon les prévisions de ses parents, on le verra peut-être à l'université.

Cette réalisation, cette sorte de miracle, sont dus à la persévérance de son père, à sa foi en une méthode d'éducation particulière qu'il a décidé d'appliquer sur son fils aîné.

Le père a commencé tôt, à s'interroger sur la société en général et sur la meilleure façon de rendre les gens heureux dans un monde prospère. Selon lui le seul moyen d'y parvenir c'est en passant par l'éducation.

Connaître son potentiel

"Le bonheur, dit-il, peut-être humain ou animal. L'idéal serait d'idéaliser l'instinct et de mettre l'accent sur les plaisirs intellectuels". On peut réussir cela par une éducation contrôlée en éduquant les réflexes et les fonctions intellectuelles de l'enfant.

"La spontanéité, la créativité sont des principes qui supposent que l'enfant a déjà une culture. Quand on laisse l'enfant seul sans intervention, sans aide, on limite son choix et sa spontanéité consciente".

Pour M. Manos, il ne fait pas de doute que sa méthode permet à l'enfant de choisir, dans un monde envahi par la technologie, où les mass media déforment au lieu de former. "L'enfant doit pouvoir discerner le bien du mal, l'utile de l'inutile et être en pleine possession de son potentiel physique et intellectuel".

L'enfant mène le jeu

L'environnement Manos re-

crée en quelque sorte le milieu naturel de l'enfant. Il s'agit de maquettes, de reproductions, d'objets, d'images à la dimension de l'enfant. A travers cet environnement que l'enfant apprend à regarder, à manipuler, l'imagination s'ouvre sur d'autres horizons. L'enfant est prêt tout naturellement, selon le créateur, à assimiler des renseignements sur ce qui l'entoure: sa vie quotidienne, la vie politique, l'Histoire, la géographie, les sciences. Graduellement, il peut s'initier aux choses éloignées, aux notions plus abstraites.

Dans cette ambiance, l'enfant développe un système perceptuel plus perfectionné. Il comprend mieux, s'adapte mieux. Dans toute cette organisation c'est l'enfant qui mène le jeu et non l'adulte. Ce dernier devient participant à l'aventure, un guide, un ami.

"L'école actuelle est un lieu de claustration", déclare M. Manos. Avec sa formule, à lui, l'enfant a le goût de travailler, de collaborer à son développement. D'une curiosité insatiable, il s'impose sa propre discipline, spontanée, intérieure.

Rôle primordial de la mère

Son fils Constantin, sait ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire. Il n'a pas envie, selon le père, de tout démolir ou de dessiner sur les murs. Il explore le monde à travers ses interrogations.

Cette éducation, selon ces principes peut se faire dans la famille. M. Manos insiste d'ailleurs sur l'importance du rôle de la mère, car c'est elle qui est le plus en mesure, avec sa disponibilité, de mettre l'enfant en contact avec des choses intéressantes. "Il faut exploiter le temps disponible qu'on accorde à l'enfant. Ne pas être une simple présence, mais un guide et surtout éviter de sous-estimer l'enfant, comme le font malheureusement bien des parents".

Eviter de laisser végéter

Pour le pédagogue, il suffit de vouloir pour pouvoir réali-

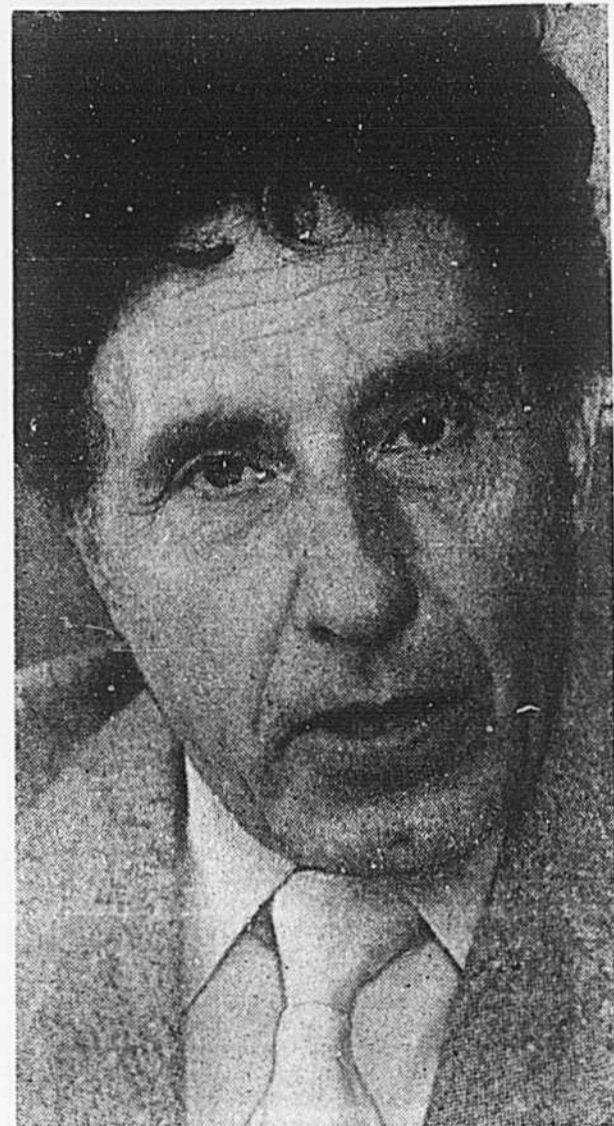


photo J.-Y. Lévesque, LA PRESSE
M. Manos. Il a mis au point un système qui permet à l'enfant de développer ses capacités intellectuelles au maximum.

ser le développement intégral, harmonieux de l'esprit d'un enfant. "C'est durant les trois premières années que tout se joue". Là-dessus, il rejoint plusieurs spécialistes qui sont de cet avis.

Le système éducatif Manos permet d'accélérer le processus d'apprentissage de la connaissance. M. Manos se défend bien de faire des gé-

mies, des surdoués avec les enfants dont il s'occupe. Il veut simplement les aider à acquérir un processus mental leur permettant d'accéder à la connaissance plus rapidement qu'un enfant qu'on laisse "végéter".

M. Manos explique toute sa philosophie dans un livre intitulé: "Un enfant", publié chez Beauchemin.



PROFITEZ DE L'ÉTÉ...
AVEC
BUFFET ST-HUBERT

Laissez-vous rafraichir par nos menus variés et nos succulents buffets livrés par camion réfrigéré.

Quel que soit le nombre de vos invités sur votre terrasse, au chalet ou autour de la piscine, Buffet St-Hubert peut répondre à toutes vos exigences. Recevoir des amis l'été devient un véritable plaisir et l'on se souviendra longtemps de votre festin.

FRAÎCHEUR — VARIÉTÉ — SERVICE

374-1550



MEDECINE D'AUJOURD'HUI

Appétit d'enfant

mois; elles courent à la pharmacie en quête de potions miraculeuses destinées à stimuler l'appétit. Est-ce le bon geste à poser?

Les pédiatres conseillent généralement aux parents de laisser l'enfant suivre le rythme de son appétit. Ils suggèrent aux mères de préparer de petites portions attractives de fruits frais (dont les enfants raffolent gé-

néralement) et de légumes, de produits laitiers et autres aliments riches en protéines. Surtout, il ne faut pas le forcer indûment à manger et ne jamais brandir la menace de la punition, cela serait suffisant pour l'ancrer dans son habitude de refuser la nourriture, constatant qu'il vient de trouver un excellent moyen d'attirer l'attention de son entourage.

Ne vous inquiétez pas: l'enfant ne se laisse pas mourir de faim. L'appétit d'un jeune enfant a des sautes d'humeur. Pendant une certaine période il mangera plus qu'un adulte et subitement, il se contentera de grignotages à la saucette, et ce, pendant des semaines.

La plupart des enfants ont un appétit très fort pendant leurs premiers six mois, alors qu'ils prennent au moins une livre de poids par

mois. Pendant les six autres mois, le rythme de croissance ralentit et ils mangent un peu moins glougloument. Entre la deuxième et la troisième année, la plupart des enfants passent des semaines, souvent des mois, sans prendre de poids. Même s'ils bouddent la nourriture, ces enfants sont normaux et en excellente santé. C'est l'accalmie avant la tempête. Entre trois et quatre ans, l'appétit revient et la croissance s'accélère.

Le meilleure attitude à adopter, à moins de signes évidents de troubles de santé, est de laisser la nature commander à l'enfant le type de ration dont son organisme a besoin. Il s'agit de le laisser manger de petites portions et surtout ne pas le forcer à vider des plats deux fois trop abondants sous prétexte qu'il lui faut grandir".

Enfin, il faut se souvenir qu'un enfant normal est actif,

et qu'en conséquence il n'a pas à craindre les problèmes de poids réservés aux adultes pantouflards.

Le manque d'appétit aux repas ne doit pas être une excuse capotant pour aller piger régulièrement dans la boîte à biscuits entre les repas. Une diète équilibrée, riche en protéines, est particulièrement importante à cet âge où le corps prend son élan pour la vie.

Petites annonces

87-47-111

Gardez ce numéro à votre portée. Il vous sera utile.

mon œil sur Montréal

PAR DOLLARD PERREAU

Les Prix de conservation White Owl viennent d'accorder une subvention de \$2.300 à M. John Devlin, d'Halifax, pour lui permettre de faire des recherches historiques sur les droits des citoyens de cette ville d'avoir accès à la mer. On souligne qu'en 1812, un terrain soigneusement délimité a été déclaré à jamais propriété de la Ville et pour toujours à la disposition des habitants. M. Devlin recherchera toutes les concessions de ce type qui auraient pu être faites dans le passé: il appert que certains règlements permettant aux citoyens d'avoir accès à la mer n'ont pas été respectés.

Dans la région de Montréal, à mesure que s'y concentre la population et que la pollution fait des ravages, l'accès aux cours d'eau est de plus en plus restreint.

Les Prix de conservation White Owl, un organisme mis sur pied par la compagnie Imperial Tobacco, ont pour but d'aider les groupes ou individus qui luttent pour la conservation de l'environnement naturel.

Les personnes ou groupes qui mènent une action

pour la conservation de l'environnement peuvent soumettre leur candidature avant le 15 septembre.

Les Prix de conservation White Owl ont leur siège à la compagnie Imperial Tobacco, 3810 ouest, rue Saint-Antoine, Montréal.

Le Service d'animation et de vulgarisation de l'Institut botanique présente jusqu'au 6 août une exposition donnant une foule de renseignements sur les plantes comestibles du Québec.

A l'aide de spécimen en pot, de photos, de planches d'herbier, on aidera les gens à reconnaître les plantes comestibles, on indiquera où les trouver, en quel temps les cueillir, comment les apprêter.

L'exposition est au kiosque d'information du Service d'animation et de vulgarisation de l'Institut botanique, au Jardin botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke. Elle est ouverte au public du mercredi au dimanche de 10 h à 16 h.

Des collectes de sang pour la Croix-Rouge ont lieu aujourd'hui, à l'hôpital Royal Victoria, café-

ria des employés, de 9h30 à 16h30; demain, chez Bell Canada, 6961, 10e avenue, Rosemont, de 9h à midi et de 13h30 à 16h; à Berthierville, salle paroissiale, 731, rue Montcalm, de 14 h à 21 h.

Les unités mobiles du Bureau des véhicules automobiles poursuivent leurs tournées dans la province afin de permettre aux gens qui le désirent de passer des examens pour l'obtention de permis de conduire. L'une sera à Port-Cartier, aujourd'hui, demain et jeudi, de 9 h à 17 h; une autre, à Amqui, aujourd'hui, demain et jeudi, de 9 h à 17 h et la troisième, à Buckingham, aujourd'hui, de 9 h à 17 h, demain, de 9 h à 16 h et jeudi: à Papineauville, jeudi, de 9 h à 17 h.

Les Editions La Presse viennent de publier "Mémoires du diable", célèbre cinéaste Roger Vadim. L'auteur y parle notamment des actrices Brigitte Bardot, Catherine Deneuve, Annette Stroybert et Jane Fonda, et de sa propre vie.

Tous les mercredis, à partir de demain, des films sur le tourisme et la Tchécoslovaquie seront présentés au pavillon de la Tchécoslovaquie, à 11 h et à 17 h. Tous les jeudis, à partir du 31 juillet, il y aura au même pavillon, un festival de films-cartoons à l'intention des enfants, à 11 h et à 17 h.

La boutique de souvenirs chez Eaton Cadeaux pour tous

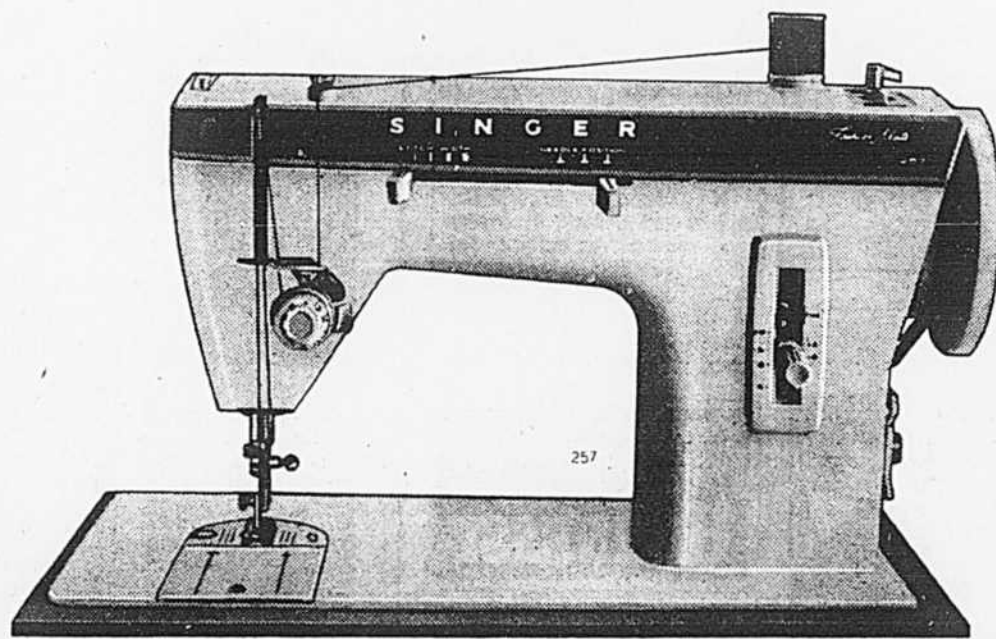
Que vous soyez en voyage ou citoyen montréalais, nous avons une très belle collection d'artisanat à notre boutique du Centre-ville, susceptible de plaire à tous les goûts: sculptures esquimaudes en stéatite, objets en peau de phoque, travaux de cuivre, sculptures en bois, céramiques, poupées et cen-

driers. On trouve également de l'artisanat indien, jardinières suspendues, bijouterie ainsi qu'un choix de souvenirs enjolivés de scènes croquées dans le Vieux Montréal. Plus encore... Notre boutique possède plusieurs articles ayant comme thème central les Jeux olympiques de 1976: fourre-tout, bagages, T-shirts, parapluies et articles de toutes sortes portant la mention: "Olympiques Montréal 1976". Alors, si vous désirez conserver des souvenirs tangibles de la métropole, souvenez-vous d'Eaton. Placez notre boutique sur votre itinéraire.

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) Rayon 222. Utilisez votre carte-comptable Eaton. Achats en personne seulement.

EATON

COMMENT PEUT-ON SE PRIVER D'UNE MACHINE À COUDRE SINGER À \$99?



La vente se termine samedi

C'est une ZIGZAG—eh oui, la merveilleuse machine à coudre ZIGZAG, la Fashion Mate* à ce bas prix très exceptionnel! Et elle est pourvue de caractéristiques perfectionnées qui facilitent d'autant plus la couture.

- Une exclusivité Singer: la canette à l'avant
- 3 positions d'aiguille au simple toucher du levier.
- Pied presseur à enclenchement.
- Arrêt automatique du bobinoir, lorsque la canette est remplie à capacité.
- Fait les boutonnières, pose les boutons, surfile et raccommode sans accessoires.

Profitez dès maintenant de cette offre extraordinaire que Singer vous fait!

Singer vous aide en tous points

SINGER

CENTRES DE COUTURE SINGER ET CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS PARTICIPANTS.

*Une marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Limitée.

Centre-ville 878-9351	*Ogilvy's 288-8481	Plaza Alexis-Nihon 935-9492	*Plaza Côte-des-Neiges 731-9429	*Les Galeries d'Anjou 353-6010	*Centre d'achat Fairview 697-3380	*1, Place Langueuil 679-4870	Vaudon 769-4541	Centre Laval 681-6442	La Carrefour Laval 681-9185
*Saint-Jean Québec 1-348-4305	Centre d'achat La Boulevard 729-1809	Sherbrooke Ouest 483-0887	Rue Saint-Hubert 270-1196	Centre d'achat Saint-Martin 681-6475	Montréal-Nord 322-3705	Lachine 637-3765	Plaza Ontario 526-1694	*Tissus disponibles à ces magasins	

LA PHOTO MODÈLE INC.

1682 EST, RUE SAINTE-CATHERINE 524-3745

NOS TROIS SPÉCIALITÉS

PHOTOS de MARIAGES

SPECIAL
12 photos — 8 x 10, en couleur
Album inclus
Service de photographie compris
\$99.50
Nous allons montrer nos albums à domicile si vous ne pouvez venir au studio
524-3745

PHOTOS de 1ère COMMUNION OU DE BÉBÉS

EN SPÉCIAL
1. 8 x 10
2. 5 x 7
4. 3 1/2 x 5
en couleur pour sur appointement
\$14.95
524-3745

PHOTOS de PASSEPORTS OU VISAS

SERVICE DE 10 MINUTES
Pas besoin d'appointement
Renseignement
524-3745

Place Bonaventure
Grande

VENTE

d'Eté '75

SUPER AUBAINES

Une grande variété de cadeaux et d'articles de mode estivale à prix d'écoulement.



Place Bonaventure
Galerie de Boutiques
Galerie de Boutiques
Le Passage, Le Viaduc
Niveau métro.

vosre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR seront doux, fermes, persévérants, patients, délicats, de volonté forte, pessimistes, prudents, pratiques, habiles à diriger. Travaillleurs réguliers et assidus, ils seront sûrs d'eux et auront l'habileté de triompher des obstacles.

♈ DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Il serait imprudent d'accorder trop spontanément votre confiance à autrui, car vous aurez affaire à des interlocuteurs qui pourraient vous faire du tort par étourderie ou par maladresse.

♉ DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Une conversation avec une vos collègues ou des nouveaux d'un de vos correspondants vous inspireront d'utiles réflexions. En outre, il est possible que vous ayez l'occasion de faire la connaissance d'une personne avec qui vous sympathiserez.

♊ DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Les attitudes ou les affaires de certains de vos familiers vous posent des problèmes. Mais vous parviendrez à arranger les choses en suivant vos inspirations, grâce à la bonne influence des astres sur votre jugement.

♋ DU 22 JUIN AU 23 JUILLET
CANCER

Dans la journée, vous aurez à affronter des gens contrariants ou des situations ennuyeuses. La soirée ne vous sera pas très favorable non plus, et il vaudra mieux la passer paisiblement chez vous.

♌ DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

Vous aurez affaire à des personnes disposées à vous accorder leur bienveillance, mais vous risquez de vous les aliéner à cause de votre brusquerie ou de votre versatilité. Avant de suivre vos inspirations, interrogez votre raison.

♍ DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Des contrariétés vous énerveront et vous mettront en désaccord avec des personnes peu disposées à se montrer accommodantes. Mais des interventions amicales et des occupations absorbantes vous permettront de recouvrer un bon état d'esprit.

♎ DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Des difficultés interviendront dans vos activités au cours de la matinée, mais l'après-midi sera plus favorable au succès de vos initiatives. Si vous avez l'occasion de sortir ce soir, n'hésitez pas à l'accepter.

♏ DU 24 OCTOBRE AU 23 NOVEMBRE
SCORPION

Il sera sage de ne pas mêler des tiers à vos affaires personnelles, afin de vous préserver d'un regret. Vous devrez laisser de côté vos préférences sentimentales dans le règlement de toute question exigeant que vous vous préoccupiez de considérations réalistes.

♐ DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
SAGITTAIRE

Les astres vous menacent de divers désagréments dans la réalisation de vos initiatives et dans vos relations avec des personnes nerveuses. Efforcez-vous de maîtriser votre caractère facilement impétueux.

♑ DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Votre spontanéité vous sera néfaste si vous êtes trop bavard sur vos affaires en cours ou sur vos projets. Vous aurez intérêt à rechercher le calme plutôt que la compagnie de gens ayant tendance à s'exalter facilement.

♒ DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
VERSEAU

Les astres vous procureront l'occasion de bénéficier de la bienveillance d'une personne influente dans une circonstance délicate. Mais vous risquez de gâcher certains de vos atouts si vous agissez étourdiment.

♓ DU 20 FEVRIER AU 20 MARS
POISSONS

Ne prenez pas de responsabilités en dehors de celles que vous devrez assumer par devoir familial ou professionnel. Si vous vous trouvez dans l'embarras, n'hésitez pas à faire appel à vos proches ou à vos collègues.

LA LOI ET VOUS



ADRIAN POPOVICI
MICHELINE PARIZEAU-POPOVICI
AVOCATS
(collaboration spéciale)

Le parjure

Nous entendons souvent la phrase suivante: "Il s'est parjuré". Le parjure est un crime sérieux prévu par le Code criminel du Canada et passible d'un emprisonnement de 14 ans.

Commet un parjure qui-

conque, étant témoin dans une procédure judiciaire, avec l'intention de tromper, rend un faux témoignage, sachant que le témoignage est faux.

Obtenir une condamnation de parjure n'est pas chose facile pour la poursuite. Cette dernière doit prouver — hors de tout

doute raisonnable — que le témoignage était faux et que le témoin l'a fait avec l'intention de tromper la justice. La preuve de ces deux points doit être corroborée: il faut une preuve très forte. C'est pourquoi les accusations de parjure ne sont pas faites à la légère.

Cependant le Code criminel contient une disposition que l'on a tendance à oublier et qui punit les "témoignages contradictoires". Si dans deux procédures judiciaires différentes, un témoin se contredit sur des points importants, il n'est pas nécessaire de

prouver quelle est la déclaration fautive et quelle est la déclaration vraie pour obtenir une condamnation. Il faudra cependant prouver l'intention de tromper hors de tout doute raisonnable.

La peine prévue pour l'infraction de "témoignages contradictoires" est la même que pour le parjure, c'est-à-dire, passible de 14 ans d'emprisonnement.

Le doute raisonnable bénéficie à l'accusé qui affirme la plupart du temps qu'il a oublié, qu'il s'est trompé. Mais il existe des cas évidents où l'affirma-

tion de sa bonne foi par l'accusé n'est pas crue.

Pour tenter une poursuite en vertu d'une accusation de "témoignages contradictoires" il faut spécifiquement le consentement préalable du Procureur général, ce qui n'est pas nécessaire dans le cas de parjure.

Les signataires de cette chronique se feront un plaisir de recevoir vos questions relatives à LA LOI ET VOUS que vous pouvez adresser à:

LA LOI ET VOUS
Micheline Parizeau-Popovici et Adrian Popovici, a/s La Presse,

Comptoir bleu des gâteaux Eaton
Venez faire une expérience affriolante...

Offre spéciale de la semaine
Gâteau aux dattes 1.40 **1.24**
Prix courant
Rayon 481. Achats en personne seulement.
EATON

Boutique du gourmet Eaton
Venez faire une expérience affriolante...

Offre spéciale de la semaine
Fromage danois Havarti 2.29 lb. **1.89**
Prix courant
Rayon 379. Nous livrons la marchandise.
EATON

SPECTACLES EN PLEIN AIR GRATUITS
dans **Le JARDIN**
Place Bonaventure

Mercredi
Jour de Jacquet
leçons données par nos experts.

Place Bonaventure

La plus formidable
chasse à l'homme
jamais montée
HENNESSY

VENTE D'AOUT
Georges Pouliot
FOURRURES INC
MANUFACTURIER
4435, rue de la Roche
(Stationnement gratuit)
527-8664

Coronet Studio
900 ouest,
rue Sherbrooke,
Photo
Passeport
En 15 minutes
844-7745
Sur rendez-vous



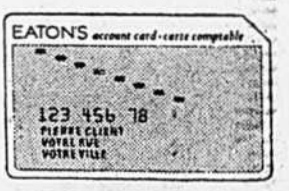
Solde de Complets d'été pour hommes

Prix Eaton
4999

A ce prix, pourquoi ne pas en acheter deux? Vaste choix de motifs, tons unis, rayures et tissus gaufrés. Très mode: deux boutons, fente à l'arrière pour le veston, pantalon évasé au bas de style exécutif. Polyester, polyester et laine dans le lot. Tailles: 36 à 44 dans le lot.

Egalement à Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval et Ottawa, Bayshore. Rayon 929.
Venez ou téléphonez **842-9211**

niveau du
MÉTRO
centre-ville



Utilisez votre carte-comptable Eaton.